



# Assemblée générale

Soixante-dixième session

**15<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 28 septembre 2015, à 18 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft. . . . . (Danemark)

*En l'absence du Président, M. Arizaga (Équateur),  
Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 18 h 55.*

## Allocution de M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la République du Bélarus

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution  
de S. E. M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la  
République du Bélarus.

*M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la  
République du Bélarus, est escorté dans la salle  
de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de  
souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations  
Unies à S. E. M. Alyaksandr Lukashenka, Président  
de la République du Bélarus, et je l'invite à prendre la  
parole devant l'Assemblée.

**Le Président Lukashenka** (*parle en russe*) : Il  
y a 70 ans, alors que venait de prendre fin la Seconde  
Guerre mondiale, l'humanité nourrissait l'espoir qu'un  
ordre mondial juste, fondé sur la compréhension  
mutuelle et la coopération, se mettrait en place. Mais les  
événements qui suivirent – ce qu'on a appelé la guerre  
froide – divisèrent à nouveau le monde en blocs opposés.  
Après l'effondrement de l'Union soviétique et du camp  
socialiste, beaucoup pensaient que les conflits militaires  
et les motifs d'affrontement entre États finiraient pas

disparaître. Hélas, ces espoirs sont restés lettre morte.  
Force est malheureusement de constater que notre  
monde n'est pas devenu plus stable, plus prévisible ou  
plus sûr pour la majorité des peuples de notre planète,  
malgré le travail acharné et les efforts intenses déployés  
pour mettre en œuvre les plans à grande échelle élaborés  
par l'ONU.

Au Sommet qui s'est tenu il y a trois jours,  
nous avons adopté un programme ambitieux pour  
l'ONU pour les 15 prochaines années : le Programme  
de développement durable à l'horizon 2030  
(résolution 70/1). Ce document final fait ressortir cinq  
domaines stratégiques d'une importance capitale pour  
nous tous : le peuple, la planète, la prospérité, la paix  
et le partenariat. Ces notions ne sont pas le fruit du  
hasard. Elles représentent la suite logique des efforts  
entrepris pour atteindre les objectifs du Millénaire pour  
le développement. Néanmoins, ces efforts ont fait naître  
des sentiments contradictoires. Certes, on constate  
certains changements, notamment une réduction de  
la pauvreté à l'échelle mondiale, un renforcement des  
niveaux de protection, des améliorations en matière  
de santé maternelle et infantile, un meilleur accès à  
l'éducation. Mais, en dépit de ces avancées, nous devons  
reconnaître que la civilisation humaine n'a pas connu de  
progrès notables sur le plan qualitatif. De plus, le monde  
est confronté aujourd'hui à de nouveaux défis alors que  
d'anciens problèmes sont ravivés. Ces défis et problèmes  
ne se limitent pas à un seul domaine, ils concernent les  
aspects les plus essentiels de l'activité humaine.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29426(F)



Document adapté

Merci de recycler



Tout d'abord, nous sommes face à une réalité géopolitique, à des conflits militaires d'un genre entièrement nouveau. De nombreux orateurs avant moi ont souligné ce fait. Les relations internationales sont soumises à des tensions sans précédent. Aucune réponse n'a encore été apportée aux menaces qui se font jour. En se concentrant sur des différends mineurs, la communauté mondiale a négligé l'émergence de groupes terroristes mondiaux agressifs.

L'ensemble du système international traverse une crise extrêmement grave. Elle se traduit par une perte de confiance entre les acteurs mondiaux. On n'est pas enclin au compromis. Le retour des éléments propices à un affrontement de blocs a pratiquement placé le monde au bord d'une nouvelle guerre. On assiste à des tentatives répétées d'imposer un modèle particulier de développement aux autres pays. À quoi cela va-t-il mener? À la suite d'une ingérence étrangère, de l'exportation des « révolutions de couleur » et de changements de régime artificiels, des pays qui connaissaient hier la stabilité sombrent aujourd'hui dans le chaos et l'anarchie. Le tout est recouvert du vernis de la démocratie. Loin de la démocratie et de la prospérité promises, les peuples de ces pays vivent dans une extrême souffrance ou ont été contraints de fuir. Des foules de migrants assiègent aujourd'hui l'Europe. Cette situation constitue un grave problème sur le plan international.

Nous sommes de plus en plus dépendants les uns des autres. Les agissements d'un pays ont des incidences directes sur de nombreux autres. Les pays invulnérables n'existent plus. Ayons l'honnêteté de reconnaître que nous ne disposons plus aujourd'hui d'un système de contre-pouvoirs efficace. Les États qui revendiquent le rôle de chef de file mondial ne résistent malheureusement pas à la tentation de recourir à la force et au chantage économique pour défendre leurs propres intérêts. Le monde se rapproche dangereusement d'une renonciation de fait aux principes du droit international, tels que consacrés par la Charte des Nations Unies.

C'est la raison pour laquelle je suis profondément convaincu que l'Organisation a vraiment besoin d'un débat de fond sur les principes régissant la coexistence future des États et des peuples. J'ai déjà insisté sur ce point, mais je tiens à souligner une fois encore que l'Organisation ne doit pas devenir un lieu de récriminations et d'affrontement entre les États. Il n'y a pas d'autre solution que le dialogue. Nous devons aborder nos problèmes de façon collective. On peut bien sûr ériger de nouveaux murs et tracer de nouvelles

lignes de division, mais nos problèmes n'en seront pas pour autant résolus.

D'autre part, les menaces économiques à l'échelle mondiale constituent un grave défi pour la stabilité du monde. La guerre des monnaies, les sanctions, la nouvelle répartition du marché des matières premières, la compétition inéquitable et d'autres phénomènes négatifs ne font qu'accentuer la crise mondiale. Les tentatives de certains grands États de résoudre leurs problèmes au détriment d'autres pays renforcent les antagonismes et font naître un sentiment de rejet. Nous ne pouvons sortir de cette impasse que par une pleine coopération entre les économies de tous les pays et la recherche du moyen le plus efficace de parvenir au développement durable, pour le bien de la communauté mondiale, et non pour celui d'un seul pays. En même temps, il importe d'aider les pays pauvres et très pauvres.

Seuls des efforts communs nous permettront de forger un nouveau modèle de coopération universelle et mutuellement bénéfique. Le Bélarus suggère que le principe d'intégration serve de base à cette coopération universelle, en tant qu'une des évolutions les plus significatives du monde moderne. Il suffit de considérer la façon dont de nouveaux et nombreux groupes d'intégration sont récemment apparus. Aujourd'hui, nous évoquons des perspectives de coopération entre l'Union européenne et l'Union économique eurasiennne, du projet d'une grande Route de la soie, du Partenariat transpacifique, de la création de zones de libre-échange transatlantiques et d'une dizaine d'autres projets.

Si nous parvenions à éviter une compétition inutile et dangereuse entre les modèles d'intégration, à les rendre compatibles et complémentaires, nous pourrions établir une structure d'intégration mondiale qui couvrirait l'ensemble de la planète et resserrerait les liens entre les différentes régions et tous les continents. Un tel modèle permettrait de renforcer la coexistence pacifique entre les différents États et nations, unis par l'objectif commun du progrès et de la prospérité. Le bien fondé du processus d'intégration réside dans son caractère démocratique. Dans une certaine mesure, il offre des chances égales à toutes les parties prenantes et permet aux petits et moyens pays de développer leur potentiel et de devenir un maillon important de ce processus.

Le bénéfice mutuel constitue le préalable indispensable à l'intégration. Pourtant, le souhait d'obtenir des avantages unilatéraux immédiats constitue la racine du mal. Nous devons assumer la responsabilité

qui nous incombe face à l'avenir et réfléchir à ce que nous laisserons derrière nous. Nous ne devons pas oublier que l'extrême pauvreté dans certaines régions de notre planète, les inégalités sociales scandaleuses au sein des sociétés, les déséquilibres entre les États et le manque de débouchés, surtout chez les jeunes, constituent le terreau du terrorisme international et de la criminalité organisée.

Un troisième groupe de menaces pèse sur la sphère sociale, humanitaire et environnementale. Avec retard, nous avons entendu les appels de plusieurs pays qui réclamaient davantage de libertés. Ces appels constituent une mise à l'épreuve des principes fondamentaux de la société humaine, notamment des notions de famille, de morale et de vertu. Des concepts sociaux irresponsables peuvent provoquer de nouvelles divisions entre les différentes cultures et créer des tensions religieuses graves dans les conflits ethniques. Je me demande si les innovateurs sociaux ont réfléchi aux conséquences sur le terrain de leur rhétorique.

On constate cette même attitude égoïste dans la façon dont l'humanité se comporte vis-à-vis de la nature. Pendant de nombreuses années, la communauté internationale a cherché, sans y parvenir, à relever les défis liés aux changements climatiques. Beaucoup préfèrent simplement faire supporter le poids de leur responsabilité par les autres, par les générations futures. Tout bien réfléchi, ces crises et ces défis ont une cause profonde : le culte artificiel des droits individuels et des libertés humaines au détriment des intérêts sociaux collectifs. Sous prétexte de protéger les droits de l'homme, les défenseurs de ces principes tentent de justifier l'éviction et le renversement des gouvernements, la destruction des États et les guerres pour les ressources. Le chaos et l'anarchie se répandent. On encourage les comportements prédateurs à l'égard de la nature et la recherche des profits faciles. Cela conduit à une dégradation de la conscience humaine, avec pour conséquence les caprices dévoyés de certains érigés en règle.

De telles attitudes sont à l'origine de la dégradation sociale et du déclin des principes moraux et des valeurs humaines. La frontière entre le bien et le mal est en train de disparaître. Le Bélarus ne prétend pas détenir de recettes clefs en main pour le règlement de ces questions, mais nous sommes fermement convaincus que la réponse réside dans les idées proposées au monde, il y a 70 ans, par les pères fondateurs de l'ONU. Avant tout, je fais référence ici à la condamnation inconditionnelle de la

violence. Les guerres ne doivent pas être le prétexte d'un règlement de compte entre États. « La paix ne peut être instaurée par la force; elle ne peut être réalisée que par la compréhension », a dit le sage Einstein. On ne peut que constater la justesse de ce jugement. Ce n'est que par la retenue que nous pourrions assurer le bien-être et la protection de chacun, des puissants comme des faibles. Telle est l'essence même du droit international, seul rempart contre la loi de la jungle.

Le Bélarus a toujours appuyé les efforts et les initiatives visant à renforcer le système du droit international. Nous avons fait de ce principe la priorité essentielle de notre politique étrangère. Mais le droit international ne peut à lui seul sauvegarder la paix et la sécurité à l'échelle mondiale. Nous devons également assurer des conditions de vie décentes à chaque individu au niveau national. Je suis profondément convaincu que seul un État fort peut s'acquitter correctement de cette tâche. L'ironie veut que l'humanité soit entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle avec un nombre important d'États défailants ou inefficaces. Qu'est-ce qu'un État défailant? C'est un État qui se caractérise par l'absence de la primauté du droit et de la stabilité, des inégalités criantes et l'extrême pauvreté, un manque de motivations et l'absence de valeurs morales saines au sein de sa jeunesse.

Au Bélarus, nous avons pris conscience de ce phénomène. Ces deux dernières décennies, nous avons choisi d'édifier un État souverain reposant sur une économie à vocation sociale. Nous portons la plus grande attention à une politique visant à renforcer la famille et à aider les jeunes à se réaliser pleinement. Je le dis sans ambages : nous sommes très inquiets par la destruction continue des valeurs familiales traditionnelles à laquelle nous assistons dans plusieurs pays. Nous n'apprécions pas en particulier d'être invités à accepter comme naturelles certaines déviations morales et différentes innovations sociales. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet. Au risque de m'attirer les foudres et les critiques de certains ici, je ne peux m'empêcher de poser cette question : qui donne naissance aux enfants? Nous mettrons tout en œuvre pour garantir que nos petits-enfants et leurs descendants préservent les valeurs morales inhérentes à la société et les bonnes traditions de spiritualité et de culture.

Je peux affirmer devant chacun ici en toute confiance que l'anarchie, le désordre et la violence n'auront jamais leur place au Bélarus, quelle qu'en soit la forme, y compris celle de la démocratie. Nous sommes suffisamment forts et sûrs de nous pour rejeter

de telles pratiques. Comme par le passé, un Bélarus stable continuera de contribuer à la sécurité aux niveaux régional et international.

Nous entendons établir des relations égales, mutuellement bénéfiques et respectueuses avec tous les pays du monde. Nous accordons une valeur particulière aux relations de bon voisinage et à l'assistance mutuelle. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons aujourd'hui de parvenir à un règlement pacifique de la crise en République sœur d'Ukraine, ainsi que dans d'autres points chauds sur la planète. Le Bélarus continuera de participer activement aux efforts collectifs destinés à lutter contre les menaces et les défis au niveau mondial, en particulier dans le cadre des institutions internationales. Ces organisations disposent d'une expérience, d'une expertise et d'un potentiel précieux. Le Bélarus peut mettre à disposition de la communauté internationale son expérience, même limitée, dans la résolution d'un certain nombre de problèmes – par exemple, la catastrophe de Tchernobyl et l'élimination de ses conséquences, et le règlement de la question du trafic d'êtres humains. S'agissant de notre expérience nationale en matière de développement, j'en tire les conclusions suivantes. Seule une alliance solide, responsable et efficace entre des États, unis par le système du droit international, peut répondre efficacement aux menaces et défis mondiaux contemporains. Pour cela, le rôle de l'ONU est fondamental.

Nous avons entendu ces derniers jours des critiques au sujet de l'ONU. Bien sûr, la République du Bélarus partage l'idée principale, à savoir que l'Organisation ne peut pas rester figée, elle doit vivre avec son temps. Pour nous, il existe un besoin évident de réformer les structures et les activités de l'ONU, tout en maintenant l'inviolabilité des buts et principes consacrés par sa Charte.

Il faut comprendre également que l'ONU, comme je l'ai affirmé à de nombreuses occasions, nous représente tous. Le bien-être de la communauté mondiale dépendra de notre aptitude à agir de façon coordonnée et constructive.

Loin de moi l'idée de vouloir faire des prédictions, une fois encore, au deuxième jour de nos travaux, mais on ne peut s'empêcher de penser que se dessinent les prémices d'une nouvelle guerre de masse. Nous devons tout faire pour que cette sombre perspective ne devienne réalité.

Nous avons débattu hier de questions très importantes et du programme pour l'avenir de l'ONU. Mais lorsque nous parlons de développement durable, cela peut paraître un sacrilège pour des millions d'individus, jeunes et vieux, parce qu'ils vont mourir. Ce qu'il faut, c'est nous rassembler et prendre une seule et unique décision : mettre fin à tous les conflits et les guerres qui se sont déclenchées et qui ravagent notre planète.

En guise de conclusion, j'aimerais citer une autre personnalité éminente, Nelson Mandela. Cet inlassable combattant pour la justice dans le monde a dit un jour : « Parfois, il incombe à une génération de faire preuve de grandeur. Vous pouvez être cette génération. »

J'espère sincèrement que notre génération connaîtra un tel destin. Je suis convaincu que nous aurons assez de force et de bon sens pour faire ce qu'il faut pour que ce monde devienne meilleur. Nous n'avons pas d'autre choix que celui-là.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Bélarus de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la République du Bélarus, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérative du Nigéria**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République fédérative du Nigéria.

*M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérative du Nigéria, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérative du Nigéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Buhari** (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, je tiens à féliciter le Président Lyksetoft et son pays de son élection à la présidence de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Je souhaite également exprimer ma gratitude à son prédécesseur, M. Sam Kahamba Kutesa, et au Secrétaire général Ban Ki-moon,

qui ont travaillé inlassablement afin d'assurer la bonne articulation du programme de développement durable pour l'après-2015, maintenir le cap et veiller au respect des engagements pris à l'égard des idéaux des Nations Unies. Je tiens également à remercier le Secrétaire général pour sa récente visite au Nigéria, au cours de laquelle nous avons eu des discussions très utiles.

Il y a 55 ans, presque jour pour jour, mon prédécesseur, le premier Premier Ministre nigérian, Alhaji Abubakar Tafawa Balewa, a exprimé de cette tribune le souhait du Nigéria de nouer et maintenir des relations amicales avec tous les pays. Il a également assuré le monde de l'engagement de notre pays de défendre les principes sur lesquels repose l'ONU.

Mon pays a toujours été animé par cette conviction, même lorsque, par exemple, des jugements ont été rendus contre nous dans des différends territoriaux avec nos voisins. Nous avons respecté ces jugements et nous nous y sommes conformés, marquant ainsi notre respect à l'égard de la primauté du droit et de la Charte des Nations Unies. La participation du Nigéria aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies est sans égale. J'ai moi-même, en tant que jeune officier dans l'armée nigériane, servi à plusieurs reprises au Congo et au Liban.

Le Nigéria a participé aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Éthiopie, au Libéria, en Sierra Leone et au Darfour. En outre, nous sommes fiers de notre contribution aux autres activités de l'ONU, notamment à la Commission de consolidation de la paix, au Conseil des droits de l'homme et à la réforme du secteur de la sécurité.

Nous sommes heureux de constater que la plupart des pays ont respecté leurs engagements à l'égard du programme de développement pour l'après-2015 en adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable avec leurs moyens de mise en œuvre (résolution 70/1). Ce cadre qui succède aux objectifs du Millénaire pour le développement est assorti de nobles aspirations et, si je puis me permettre, d'hypothèses héroïques. Néanmoins, les nouveaux objectifs visent une coopération à grande portée en faveur du développement de la part de la communauté internationale d'ici à 2030, et méritent un soutien universel. En effet, les objectifs de développement durable reflètent les espoirs et les aspirations de la majeure partie du monde.

Je tiens à souligner que, pour avoir un caractère mondial, les objectifs de développement durable nouvellement adoptés doivent être concrets. À cet égard, les objectifs du développement durable portant sur l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités doivent être mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat mondial redynamisé, de politiques et de mesures concrètes, comme le souligne le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement. Heureusement, ces deux objectifs essentiels sont précisément au cœur de nouvel agenda élaboré par le Gouvernement nigérian. Il convient de souligner que l'investissement direct étranger, complété, le cas échéant, par l'aide publique au développement, comme le souligne le Programme d'action d'Addis-Abeba, est une condition nécessaire, quoiqu'insuffisante, au développement accéléré des pays qui cherchent à combler leur retard. À cet égard, j'aimerais lancer un appel aux pays industrialisés afin qu'ils honorent leur promesse de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide au développement. À la seule exception du Royaume-Uni, tous les pays concernés, m'a-t-on dit, doivent encore se conformer à cette exigence de l'ONU. Grâce aux objectifs de développement durable, nous avons la possibilité d'améliorer la vie des gens, non seulement dans le monde en développement, mais aussi au sein de toutes les nations.

Le Secrétaire général lui-même a choisi six éléments fondamentaux pour la réalisation des objectifs du développement durable : dignité, prospérité, justice, partenariat, planète et peuple. En tant que condition essentielle à la mise en œuvre de ces éléments, et si l'on examine l'histoire et que l'on se rappelle les terribles événements qui ont conduit à la création de l'ONU en 1945, j'aimerais proposer un septième élément, la paix.

Les Nigériens sont très attachés à la paix, alors que nous sommes en première ligne d'une guerre contre la terreur. La guerre livrée par Boko Haram contre les populations du Nigéria, du Tchad, du Niger et du Cameroun attire peut-être moins l'attention du monde que celles qui ont lieu au Moyen-Orient, mais les souffrances sont tout aussi grandes et leur coût humain tout aussi élevé. Il s'agit d'une guerre pour nos valeurs, une guerre entre le progrès et le chaos. Elle concerne la démocratie et la primauté du droit. Boko Haram utilise la violence contre les faibles et les innocents et, de façon lamentable, se cache derrière une interprétation pervertie de l'islam. On ne peut imaginer plus éloigné de l'islam que Boko Haram.

Nombre de mes collègues ici présents veulent savoir comment notre nouveau Gouvernement envisage d'appréhender les problèmes immenses dont nous avons hérité. Les amis du Nigéria et les partenaires investisseurs étrangers seront heureux de noter que le nouveau Gouvernement attaque de front les problèmes dont nous avons hérité. Nous entendons nous attaquer aux inégalités résultant du chômage massif et de la politique du Gouvernement précédent qui favorisait une poignée d'individus au détriment du plus grand nombre. Nous entendons promouvoir un enseignement technologique de qualité au service du développement et jeter les bases d'une prise en charge globale des personnes âgées, des personnes défavorisées et des personnes handicapées. Mais pour l'heure, le terrorisme constitue le principal problème.

En conséquence, le nouveau Gouvernement nigérian, que j'ai l'honneur de diriger, a mis rapidement en œuvre une stratégie audacieuse et efficace pour venir à bout de Boko Haram. Dans le cadre de la Commission du bassin du lac Tchad, le Nigéria et ses voisins – Cameroun, Tchad, Niger et Bénin – unissent leurs efforts pour répondre à cette menace commune. Nous avons constitué une force opérationnelle conjointe multinationale pour affronter, affaiblir et vaincre Boko Haram. Nous l'avons chassé d'un grand nombre de ses fiefs, tué ou capturé un grand nombre de ses membres et dirigeants et libéré plusieurs centaines d'otages. L'un de nos objectifs principaux est de retrouver saines et sauvées les filles de Chibok. Nous travaillons sans relâche pour assurer leur sécurité et leur permettre de retrouver leurs familles. Les filles de Chibok sont constamment dans nos esprits et dans nos plans.

Le terrorisme n'est en aucun cas le principal ou le seul fléau qui menace et compromet le bien-être des sociétés dans le monde. La corruption, la criminalité financière transnationale, la cybercriminalité, le trafic des êtres humains, les maladies transmissibles, les changements climatiques et la prolifération des armes constituent les défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle que la communauté internationale doit affronter de façon collective. Je tiens à réaffirmer l'engagement indéfectible du Gouvernement nigérian de lutter contre la corruption et les courants financiers illicites. D'une façon générale, la corruption et la criminalité financière transnationale font obstacle au développement, à la croissance économique et à la réalisation du bien-être des citoyens à travers le monde.

Le Nigéria est disposé à collaborer avec les institutions internationales et différents pays, sur une base bilatérale, afin de lutter contre le crime et la corruption. Je lance en particulier un appel à la communauté internationale afin que, de toute urgence, elle intensifie ses efforts pour renforcer les mécanismes chargés du démantèlement des refuges des produits de la corruption et assurer le rapatriement dans leurs pays d'origine des fonds et avoirs volés.

Le monde est confronté aujourd'hui à un nouveau défi de taille, je veux parler du trafic des êtres humains. Par sa dimension nouvelle et dangereuse, ce fléau de longue date menace l'équilibre des relations internationales. En Afrique, nous sommes affligés de voir dans les médias internationaux des centaines de milliers de nos femmes et de nos hommes valides fuir vers l'Europe, et des milliers d'entre eux mourir en franchissant le désert ou se noyer en Méditerranée. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les trafiquants d'êtres humains et appuierons toutes les mesures visant à les appréhender et les traduire en justice. En même temps, nous sommes particulièrement reconnaissants aux gouvernements européens, notamment à ceux de l'Italie et de l'Allemagne, pour leur compréhension et le traitement humain qu'ils réservent à ces réfugiés.

L'année dernière, notre continent a dû faire face à la terrible épidémie d'Ebola. Nous adressons nos sincères remerciements à la communauté internationale dont les efforts collectifs ont permis d'enrayer cette maladie mortelle. Nous ne sommes pas encore sortis d'affaire, mais nous tenons à exprimer notre gratitude aux États-Unis, au Royaume-Uni, à la France et à la Chine, qui, en collaboration avec les pays touchés, ont fourni une assistance exceptionnelle pour stopper la propagation de l'Ebola et soigner les personnes infectées.

Le Nigéria appuie sans réserve les objectifs de développement durable 13, 14 et 15 relatifs aux changements climatiques. Au Nigéria, la désertification, l'érosion et la détérioration des sols, qui entraînent la perte de la diversité, représentent des menaces réelles pour notre environnement. Sous les auspices de la Commission du bassin du lac Tchad, nous allons définir une approche régionale pour lutter contre ces défis environnementaux. À ce propos, nous plaçons de grands espoirs dans la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris, en décembre prochain. Ce sommet devrait donner à l'humanité l'espoir que sera jugulée

la menace imminente à laquelle sont confrontés de nombreuses communautés dans le monde.

Nous assistons à une augmentation effrayante des conflits alimentés par la disponibilité d'armes légères et de petit calibre. Je demande à tous les États Membres de faire preuve de volonté politique en respectant la Charte des Nations Unies. Dans un premier temps, la mise en œuvre effective du Traité d'interdiction des armes apportera la garantie que les armes légères et de petit calibre ne soient transférées que de façon légale. Les trafiquants d'armes et les trafiquants d'êtres humains sont deux espèces maléfiques que la communauté internationale doit éliminer.

Au moment où nous abordons ces débats annuels, nous devons nous rappeler les principes qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies. Parmi ces principes figurent la coexistence pacifique et l'autodétermination des peuples. À ce propos, la question encore sans réponse de l'autodétermination des peuples de Palestine et du Sahara occidental, deux nations considérées par l'ONU comme étant habilitées à jouir de ce droit inaliénable, doit être réglée dans les meilleurs délais et sans rencontre d'obstacle.

La communauté internationale a placé ses espoirs de parvenir au règlement de la question palestinienne dans la solution de deux États, qui reconnaît le droit légitime de tout État d'exister dans la paix et la sécurité. Le monde n'a plus aucune excuse ni raison de retarder la mise en œuvre de la longue liste des résolutions du Conseil de sécurité sur cette question, il n'a pas non plus le droit moral de nier à des peuples leur liberté ou de les condamner indéfiniment à l'occupation et au blocus.

L'ONU fête ses 70 ans. En tant qu'instance mondiale, elle possède à son actif plus de 70 réalisations majeures. J'espère qu'au cours des 70 prochaines années, l'ONU prendra le contrôle du climat, contribuera à l'éradication des maladies transmissibles, mettra fin aux conflits majeurs et locaux, réglant ainsi le problème des réfugiés, prendra des mesures importantes pour réduire les inégalités criantes entre les nations et au sein des nations et, par-dessus tout, éliminera les armes nucléaires.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale du Nigéria de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*Le Président Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République gabonaise.

*M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Bongo Ondimba** : La présente session se tient à un moment où l'humanité affronte de nombreux défis, aussi difficiles les uns que les autres : les crises migratoires, les crises humanitaires, les conflits meurtriers, le terrorisme, la crise économique, le changement climatique et les pandémies. Il est évident que 70 ans après la création de l'ONU, nous sommes de plus en plus conscients des dangers que représentent ces situations pour nous et pour les générations futures. C'est ce qui explique notre mobilisation ici et ailleurs en vue de coordonner nos multiples actions. Nos peuples ont plus que jamais les yeux tournés vers les Nations Unies. Plus que jamais, l'Organisation s'affirme comme l'unique cadre à vocation universelle. Les préoccupations et les aspirations de l'humanité tout entière s'y expriment dans toute leur diversité.

Le thème de cette session nous donne l'occasion de jeter un regard sur le fonctionnement de l'Organisation. Il nous offre aussi l'opportunité de formuler des projections, de définir de nouvelles perspectives de son action en s'appuyant sur les principaux piliers de son agenda, à savoir la paix, la sécurité et les droits de l'homme. C'est le lieu de reconnaître la solidité de l'Organisation des Nations Unies et l'affirmation de son leadership à travers la mobilisation constante des États membres dans la gestion des situations internationales. En effet, ensemble nous avons organisé le combat contre la pauvreté, les grandes maladies telles que le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme, et nous sommes en train de vaincre Ebola.

Ensemble, nous nous sommes battus pour les droits des personnes vulnérables, telles que les handicapés, les personnes âgées, les peuples autochtones, les femmes et les enfants, y compris les veuves et les orphelins. Soulignons au passage que l'Assemblée générale a adopté en 2010, à l'initiative du Gabon, la résolution instituant la Journée internationale des veuves (résolution 65/189). Ensemble, nous nous sommes mobilisés pour répondre aux urgences humanitaires, au réchauffement climatique et à d'autres fléaux transfrontaliers. Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour apporter une riposte efficace aux nombreux défis sécuritaires générés par le terrorisme et les autres menaces transnationales. Ensemble, nous avons fait progresser la justice pénale internationale pour lutter plus efficacement contre l'impunité. Ensemble, nous avons aussi développé le dialogue des cultures et des civilisations, raffermi les relations entre les peuples du monde et réduit les barrières identitaires.

Au-delà de nos multiples efforts, la paix et la sécurité internationales continuent malheureusement d'être menacées avec l'apparition de défis d'un type nouveau. L'Organisation est dans l'obligation de se restructurer afin de s'adapter aux réalités du contexte international. Les nouvelles menaces apparues, en l'occurrence le terrorisme, la piraterie maritime, les trafics en tout genre, et le braconnage appellent des ripostes d'un genre nouveau. Mon pays se félicite de la prise en compte par le Conseil de sécurité de ces nouveaux défis. C'est dans cette dynamique que le Gabon, lors de son passage au Conseil de Sécurité en 2010-2011, a contribué à l'adoption par le Conseil d'une résolution historique relative à l'impact de la pandémie du VIH/sida sur la paix et la sécurité internationales (résolution 1983 (2011) du Conseil de sécurité).

Dans ce même registre, je mentionnerai aussi la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité sur la circulation illicite des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale (S/PRST/2010/6). Dans le même ordre d'idée, à l'initiative du Gabon et de l'Allemagne, l'Assemblée générale a adopté le 30 juillet 2015, une résolution sur le trafic illégal des espèces sauvages (résolution 69/314). Je me réjouis du grand nombre de coauteurs, qui traduit un niveau d'adhésion inédit de la part de la communauté internationale.

Cette résolution traduit également notre volonté d'unir nos efforts, pays d'origine, de transit comme de destination, afin de venir à bout de ce phénomène. Car je reste persuadé que c'est en coopérant que nous

serons plus efficaces. Le Gabon voudrait encourager l'Organisation, en particulier le Conseil de sécurité, à poursuivre ses efforts d'appropriation de ces menaces en vue d'apporter des réponses holistiques et plus adaptées aux défis sécuritaires actuels.

En Afrique, plusieurs situations de crise persistent en dépit des efforts du Conseil de sécurité, de l'Union Africaine et des organisations sous-régionales. En République centrafricaine particulièrement, en dépit des avancées enregistrées cette année, la situation reste fragile et préoccupante. Les événements de ces derniers jours démontrent que la stabilité du pays doit être résolument consolidée. Il nous faut redoubler d'efforts pour maintenir le cap de la transition. Je tiens à inviter les parties prenantes à plus de retenue et à privilégier le dialogue pour ne pas saper les efforts en cours en vue du rétablissement de la paix dans ce pays. La communauté internationale doit se mobiliser davantage pour aider la République centrafricaine à tenir les élections avant la fin de l'année. La République centrafricaine pourra ainsi mettre un terme à une période mouvementée de son histoire.

Au Proche-Orient, la situation entre Israël et la Palestine demeure toujours préoccupante. Aussi la communauté internationale doit-elle s'investir davantage pour la relance des pourparlers de paix. La résolution de situations tout aussi complexes dans d'autres régions atteste qu'aucune difficulté n'est insurmontable. La création de l'État de Palestine reste la seule perspective envisageable pour garantir la paix dans la sous-région. Il nous faut œuvrer ensemble pour que l'État de Palestine et Israël puissent coexister en paix dans l'acceptation mutuelle.

Il me plaît également de saluer l'évolution positive enregistrée cette année dans les relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique à la suite de l'accord de normalisation et l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Je voudrais croire que cette évolution aboutira très prochainement à la fin de l'embargo contre Cuba.

La lancinante question de la menace permanente que fait peser l'accumulation excessive des armes de destruction massive, parmi lesquelles les armes nucléaires, ne peut trouver une solution que dans le cadre des mécanismes multilatéraux, telle que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Mon pays reste fermement engagé en faveur du système international de non-prolifération tel que consacré

par les instruments pertinents, tels que le TNP. C'est pourquoi je salue le récent accord intervenu entre la communauté internationale et la République islamique d'Iran concernant son programme nucléaire.

La menace terroriste ne cesse de s'amplifier à travers le monde. Outre le Moyen-Orient, l'Afrique est devenue le nouveau théâtre d'opérations de nombreux groupes terroristes. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, la secte islamiste Boko Haram sème la terreur et résiste à la riposte des pays du front. En Afrique de l'Est, particulièrement en Somalie, les Chabab commettent des exactions dévastatrices et continuent de faire face à la Mission des Nations Unies en Somalie. Pour qu'elle soit plus efficace, la lutte contre le terrorisme passe nécessairement par le renforcement de la coopération internationale. Il nous faut mutualiser nos efforts face à ce fléau. Dans ce sens, l'on gagnerait à accroître la surveillance des circuits financiers qui alimentent ce phénomène. Mon pays réaffirme sa solidarité avec toutes les initiatives visant à combattre le terrorisme international sous toutes ses formes.

Des progrès significatifs et indéniables ont été réalisés en matière des droits de l'homme à travers le monde. Grâce à l'assistance de l'ONU, les systèmes politiques se sont ouverts. Des institutions garantissant l'équité et la justice pour tous, ont été mises en place au sein des nations. À la demande de ses membres, l'ONU a procédé à la réforme de la Commission des droits de l'homme. Depuis lors, celle-ci a été transformée en Conseil des droits de l'homme. L'objectif visé est de rendre cet organe plus proactif, moins politisé, et surtout plus efficace. Je me félicite de la part prise par mon pays dans cet effort. L'appui des États Membres à la présidence gabonaise du Conseil des droits de l'homme a permis de progresser de façon significative, vers la réalisation des objectifs visés par sa réforme. Je m'en réjouis, et vous en sais infiniment gré, par la même occasion.

Pour mon pays, l'amélioration des droits de l'homme doit avant tout être considérée sous un prisme pédagogique et non politique. L'ONU doit poursuivre un dialogue permanent avec les États Membres afin de les aider à surmonter les défis en matière de respect des droits de l'homme. La confrontation dans ce domaine ne me semble pas constructive.

Le maintien et la consolidation de la paix passent nécessairement par la réforme du Conseil de sécurité. Cette ambition appelle aussi la réforme des opérations de maintien de la paix. Le Gabon réaffirme son appui à

la démocratisation du Conseil de sécurité afin d'associer toutes les régions à l'élaboration et à la mise en oeuvre des ses décisions. C'est dans cette perspective que nous réitérons notre pleine adhésion à la position africaine incarnée par le Consensus d'Ezulwini, la Déclaration de Syrte et aux négociations intergouvernementales en cours sur cette question. Le moment est donc opportun de traduire en acte cette volonté de réforme acceptée et voulue par tous. La question de l'usage du veto fait partie intégrante du processus de réforme du Conseil de sécurité. Mon pays adhère à l'initiative de la France et du Mexique sur l'usage rationnel du veto par les membres permanents du Conseil de sécurité.

Depuis plusieurs années, les opérations de maintien de la paix, bras séculier du Conseil de sécurité, font l'objet d'une restructuration profonde. Je salue les recommandations du Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix. Je vise notamment celles concernant l'utilisation de nouvelles technologies; l'amélioration de la communication entre les populations locales et les personnels en mission, d'une part, et entre le Secrétariat et les pays contributeurs, d'autre part. De même, je soutiens la prise en compte de la dimension développement durable dans la phase post-conflit.

Par ailleurs, pour être plus efficaces, les missions de maintien de la paix doivent bénéficier d'une prévisibilité dans leurs finances, et de mandats clairs, avec une durée déterminée afin d'éviter leur longévité indue. Dans certaines circonstances, les mandats doivent être plus robustes, surtout lorsqu'il n'y a pas d'alternative à la nécessité d'imposer la paix. Dans ce cas, en se fondant sur le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, nous devons pouvoir donner aux opérations de maintien de la paix des mandats autorisant les militaires à recourir à la force pour imposer la paix. Nous devons être en mesure de donner aux opérations de maintien de la paix le mandat de créer des conditions de paix, plutôt que de maintenir une paix fragile encadrée par un accord de cessez-le-feu.

La revitalisation des travaux de l'Assemblée générale est un autre pan de la réforme tant souhaitée par la majorité des États Membres de l'ONU. Je salue la résolution 69/321 adoptée le 11 septembre 2015 par l'Assemblée générale sur cette question. Je reste persuadé que cette résolution va renforcer l'autorité de l'Assemblée générale, qui est l'organe le plus représentatif des Nations Unies.

Les changements climatiques, autre nouvelle menace à la paix et à la sécurité internationale,

affectent de plus en plus nos écosystèmes et la survie de la planète. Si nous n'agissons pas aujourd'hui, les conséquences seront dévastatrices : inondations dans certaines régions, sécheresse dans d'autres; rupture de la paix dans certains cas. Mon pays prend note des progrès relatifs enregistrés dans 1<sup>er</sup> cadre du processus de négociations à Bonn. Je relève toutefois qu'à deux mois de la Conférence de Paris, ces négociations sont encore bien loin du pré-accord que nous attendons avant d'entamer véritablement les travaux de la COP21. La gravité de la situation exige que nous, leaders du monde, puissions avec courage dépasser nos divergences et tout mettre en oeuvre en vue de parvenir à un accord à Paris. Or la situation du climat ne cesse de se dégrader.

De l'avis des experts, l'année 2014 a été la plus chaude que nous ayons jamais connue et tout laisse présager une augmentation de plus de 4°C du réchauffement de la planète si rien n'est fait aujourd'hui. Il est donc temps pour nous d'assumer nos responsabilités et de prendre les bonnes décisions que nos peuples respectifs attendent de nous. Il est question de la survie de l'humanité et de l'héritage à léguer aux futures générations. L'Afrique et l'Amérique du Sud qui sont les deux poumons de la planète ont un rôle fondamental à jouer dans le cadre de ces négociations. C'est pourquoi, je lance un appel à la concertation permanente des chefs d'État ou de gouvernement de ces deux pôles régionaux durant les négociations de Paris.

C'est un lieu commun que d'affirmer que les changements climatiques ont un lien étroit avec la crise migratoire. La lutte contre le dérèglement climatique permettra assurément de réduire l'extrême pauvreté. Les solutions recherchées passent, entre autres, par le développement des secteurs de l'énergie et de l'eau, mais aussi par un investissement accru des gouvernements dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle. L'Afrique a besoin d'électricité et d'eau. Mais l'Afrique a besoin aussi de créer des emplois pour améliorer le bien être des populations. Apporter des réponses au changement climatique en termes de développement d'un modèle économique nouveau permettra de fixer les populations dans leurs pays. Il est donc important que la communauté internationale se mobilise afin de mettre en place des mécanismes d'adaptation aux effets engendrés par le réchauffement climatique et d'atténuation de ces effets.

Depuis la Conférence de Copenhague, le Gabon, par ma voix, ne cesse d'appeler à l'adoption d'un accord universel et contraignant sur le changement climatique.

La Conférence de Paris, en décembre 2015, devra nous permettre d'atteindre cet objectif vital. Pour y parvenir, il nous faut éviter les erreurs commises à Copenhague. Le caractère crucial de cette conférence est tel qu'elle ne saurait être remise à l'année prochaine, car il en va de la survie de l'humanité. La remettre à plus tard, ce serait trop tard.

Au cours de ces dernières décennies, le monde a évolué un rythme considérable. Cette évolution contraste regrettamment avec la fixité des conceptions, des institutions, des règles et des pratiques qui encadrent la gouvernance mondiale. Une architecture nouvelle dont la légitimité serait fondée sur la participation de tous à la gestion des affaires du monde est aujourd'hui nécessaire. L'Organisation des Nations Unies doit résolument s'engager sur la voie des réformes si elle souhaite continuer à jouer un rôle stratégique et diplomatique de premier plan dans le monde.

*M. González Franco (Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.*

Ayant désormais la démocratie comme valeur cardinale, notre monde ne saurait continuer de s'organiser sur le précepte de l'équilibre des puissances. Un système international basé sur la puissance, qu'elle soit équilibrée ou concertée, a l'inconvénient de privilégier la hiérarchie, de favoriser la marginalisation des petits États et de prôner la non-réciprocité. Au contraire, le multilatéralisme, dont l'ONU est le garant, privilégie la sécurité collective à l'équilibre des puissances, l'inclusion à la sélection.

Soixante-dix ans après la création de l'ONU, le nombre croissant de ses États Membres prouve que le monde a définitivement fait le choix du multilatéralisme. Un tel dessein implique forcément un projet politique novateur, fondé sur les principes d'égalité, d'inclusion, d'indivisibilité et de réciprocité. Telle est l'ambition première des Nations Unies. Puisse le Tout-Puissant nous venir en aide pour parvenir à un tel résultat.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République gabonaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Horacio Manuel Cartes Jara,  
Président de la République du Paraguay**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

*M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Cartes Jara** (*parle en espagnol*) : Il y a 70 ans, sur les cendres encore chaudes de la Seconde Guerre mondiale, naissait l'Organisation des Nations Unies, dont l'objectif était de maintenir la paix et la sécurité internationale et de promouvoir la coopération entre toutes les nations du monde. La République du Paraguay a été l'un des 51 États signataires de la Charte des Nations Unies, qui est devenue une contribution historique à la communauté internationale. Pour le Paraguay, le principe de l'égalité et du respect de la souveraineté des États, qu'ils soient petits ou grands, permet d'espérer raisonnablement le plein renforcement de l'Organisation des Nations Unies.

J'adresse mes meilleurs vœux au Président de l'Assemblée générale dans la conduite fructueuse des débats de la présente session. Je tiens aussi à saluer tout particulièrement le travail accompli par M. Ban Ki-moon, que nous avons eu l'honneur de recevoir dans mon pays, en février dernier. Sa visite a renforcé notre attachement à l'Organisation et au multilatéralisme. Je saisis cette occasion pour exprimer à nouveau ma reconnaissance au Secrétaire général, qui a reconnu le travail réalisé par notre gouvernement et les résultats obtenus dans le combat contre la pauvreté et félicité le Paraguay pour l'énergie abondante, propre et renouvelable dont il est richement doté.

Le renforcement de l'Organisation doit avoir pour principal objectif l'instauration d'un monde vraiment équitable et solidaire, dans lequel la dignité humaine est universelle. Cela signifie remédier aux injustices et aux inégalités qui continuent d'assombrir l'ordre mondial, une tâche dont la réalisation dépendra de la façon dont le droit international est appliqué et dont le rêve d'une ère pacifique et d'un bien-être partagé par toutes les nations se réalise.

En ce qui concerne le Paraguay, l'objectif principal de notre gouvernement est la réduction à court terme de la pauvreté dans le cadre d'une politique publique visant son élimination. À cette fin, nous continuons d'accroître la portée de nos programmes sociaux, en particulier de ceux axés sur l'extrême pauvreté et la fourniture d'une aide spécifique. Dans notre combat permanent contre l'extrême pauvreté dans notre pays, nous nous appuyons sur un arsenal de programmes offrant des possibilités, des emplois et des logements décentes et garantissant le respect, l'équité, l'accès à l'éducation, à la santé et à des services de qualité. Ces programmes offrent des solutions globales et permanentes grâce auxquelles le peuple peut devenir autonome et se réaliser pleinement.

Nous aspirons à une croissance économique inclusive pour notre pays, afin que tous les Paraguayens profitent des progrès réalisés. Nous sommes encouragés par le fait que le Paraguay est l'un des pays dont le taux de croissance est le plus élevé de la région. Nous devons cela à une stricte discipline budgétaire et à l'amélioration de nos capacités de production et de notre compétitivité. Parallèlement à la valeur ajoutée de nos matières premières, qui exige des investissements aux niveaux national et international, nous développons de façon exponentielle le secteur du bâtiment, d'où une modification rapide de la configuration de nos villes. De la même façon, nous envisageons d'élargir et de moderniser notre infrastructure, car nous sommes convaincus qu'en transformant le pays, nous réduisons la pauvreté.

Nous attachons une importance particulière à notre jeunesse. La Paraguay est un pays jeune, 75 % de sa population a moins de 40 ans. Cela représente un grand capital humain. Je salue l'enthousiasme de la jeunesse, en particulier des étudiants paraguayens qui, ces derniers jours, ont lancé un appel commun en faveur de la transparence dans l'administration publique et d'un enseignement de qualité au Paraguay. Nous avons confiance dans l'immense potentiel de notre jeunesse, et nous sommes fermement convaincus de l'importance d'un accès à un enseignement de qualité si nous voulons que notre nation connaisse de réels progrès. C'est la raison pour laquelle nous avons créé un programme de bourses d'études, dont la première phase permettra à 1 500 étudiants de second cycle de terminer leur maîtrise et leur doctorat dans les meilleures universités du monde.

Le 17 septembre dernier, notre gouvernement, qui est attaché à la transparence et à la lutte contre la

corruption et ses effets néfastes cadre sur les fondements de la société, a promulgué un instrument régissant le libre accès du citoyen à l'information publique ainsi qu'une loi sur la transparence du gouvernement, qui permet à tous les citoyens de jouir du droit constitutionnel d'être informé. Nous encourageons une culture de la transparence et, depuis le début de notre mandat, nous affirmons que ce qui est public doit appartenir au domaine du public.

Ces efforts au niveau national seront insuffisants en l'absence d'une politique à l'échelle internationale favorisant une coopération efficace, des échanges équitables et une parfaite complémentarité entre les pays et les régions. Ces trois éléments – coopération, échanges et complémentarité – exigent de toute urgence l'élaboration d'un nouveau modèle, à laquelle l'ONU devrait apporter sa contribution. Nous vivons à l'ère de la mondialisation. En quelques clics et, grâce à la technologie, le monde entier est à notre portée. De façon quasi instantanée, nous savons ce qui se passe à l'autre bout du monde. En outre, la technologie nous touche directement et personnellement. Nous vivons connectés.

Dès lors, comment peut-on prendre le train du développement? La société du XXI<sup>e</sup> siècle exige un atout de taille : la compétence humaine. Les nouveaux défis s'adressent à des gens qualifiés, de telle sorte que la capacité de survie est directement proportionnelle à leur formation universitaire réelle et effective. À la suite des révolutions politiques et industrielles et après l'ère de la mondialisation vient la révolution du savoir. Cela signifie que l'élément humain demeure la ressource la plus importante, la plus essentielle, à condition que les individus soient suffisamment formés. L'éducation est fondamentale. D'où la nécessité impérieuse de renforcer l'UNESCO. Les pays développés doivent être animés par un sens de l'équité et l'obligation morale d'augmenter leurs contributions à son financement. Une éducation et une recherche scientifique d'excellence ne doivent pas rester le pré carré de quelques pays, ils doivent être un bien public universel.

Nous assistons aujourd'hui avec beaucoup d'inquiétude à l'exode immense et sans fin de familles fuyant des conflits. Je pense ici à nos frères de Syrie et d'autres pays confrontés à la violence de groupes radicaux et intolérants. Nous ne pouvons pas rester indifférents face à cette tragédie humaine. Nous demandons à l'Organisation de lancer un appel à tous les États Membres, en particulier aux États des régions touchées, afin qu'ils prennent les mesures qui s'imposent

en faveur de ce secteur extrêmement vulnérable de la société civile.

Le Paraguay tient à réaffirmer que le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements constituent des facteurs essentiels pour la paix et la sécurité internationales et qu'ils fournissent aux pays les plus vulnérables la garantie d'un développement économique et social pérenne.

Nous remercions les États membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour la confiance qu'ils ont témoignée au Paraguay en l'élisant à l'unanimité au Conseil des gouverneurs. En tant que gouverneur, le Paraguay agira en toute impartialité et de façon équilibrée en ce qui concerne la promotion et la garantie de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. La préservation de l'environnement constitue un autre motif d'inquiétude. Le Paraguay, comme de nombreux pays en développement, accorde la priorité dans sa politique nationale à la préservation de l'intégrité et de la diversité du patrimoine naturel dont nous avons hérité de nos ancêtres. Nous sommes conscients de l'immense responsabilité qui incombe à l'humanité de sauvegarder les ressources dont elle dépend. C'est en pleine conscience et conformément à ses engagements que le Paraguay encourage la gestion rationnelle des ressources naturelles et l'utilisation des sources renouvelables d'énergie propre, en harmonie avec la nature et au service du développement.

Le monde entier a entendu l'appel pressant lancé, vendredi dernier devant l'Assemblée, par S.S. le pape François (voir A/70/PV.3). Il nous a appelé à protéger notre maison commune, à entamer d'urgence des négociations sur la façon dont nous entendons bâtir l'avenir de la planète et unir toute la famille humaine dans la poursuite d'un développement complet et durable. De façon magistrale, le Saint-Père a décrit le changement climatique comme étant une question mondiale aux dimensions environnementales, sociales, économiques, distributives et politiques majeures, le qualifiant de défi actuel pour l'humanité, dont les conséquences les plus graves se feront probablement sentir dans les pays en développement dans les prochaines décennies. Il a ajouté que la dégradation de l'environnement et de la société a eu les conséquences les plus graves sur les plus faibles de la planète, que cette injustice affecte des pays entiers et des individus, ce qui exige de notre part que nous réfléchissions à la question de l'éthique dans les relations internationales. Pendant les préparatifs de la prochaine session de la Conférence des

Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à la fin de cette année à Paris, nous devons intensifier nos efforts en vue de prendre l'engagement politique sérieux d'atténuer, d'alléger et d'inverser les répercussions désastreuses du changement climatique.

Le Paraguay subit les effets négatifs de sa situation de pays en développement sans littoral. Pour y remédier, nous proposons, avec 32 autres pays en développement sans littoral, que les économies plus développées nous accordent un traitement particulier et différencié, notamment la suppression de droits de douane élevés et de barrières non tarifaires, ce qui nous rendrait plus compétitifs.

Une véritable intégration exige également un transfert des connaissances, un investissement en capital et un équilibre des termes de l'échange dans les traités bilatéraux et multilatéraux. La réduction des asymétries dépend de l'intégration économique, sociale et culturelle, compte tenu de notre destin commun, et non pas de politiques draconiennes en vertu desquelles les pays plus faibles doivent assumer les coûts les plus élevés.

La démocratie est un système politique en expansion, qui repose sur les principes indivisibles d'égalité, de liberté et de souveraineté. Si nous voulons que la démocratie prévale dans nos pays, nous voulons qu'elle prévale aussi à l'ONU. Nous devons veiller à ce que ses différents organes soient le reflet de la démocratie, de l'équité et de la représentation géographique. À cette fin, le Paraguay est favorable à une réforme de l'Organisation, qui renforcerait l'Assemblée générale, organe le plus représentatif de l'Organisation, et restaurerait ses pouvoirs légitimes, qui doivent être interdépendants avec ceux du Conseil de sécurité, conformément aux termes la Charte de 1945. Le Paraguay suit avec beaucoup d'intérêt l'évolution de la réforme et de l'élargissement du Conseil de sécurité. Il nous paraît nécessaire que les méthodes de travail du Conseil soient améliorées, que son fonctionnement soit plus transparent et que soient prises en compte les avis et suggestions des États non membres du Conseil sur les problèmes liés à la paix et à la sécurité internationales et dont ils subissent évidemment les conséquences.

Le Paraguay salue les efforts déployés par le Gouvernement de la République de Chine à Taiwan en vue de réduire les tensions dans le détroit de Taiwan, ce qui, dans une large mesure, a permis de garantir la paix et la stabilité en Asie de l'Est. Notre gouvernement

est favorable à la poursuite d'un dialogue pragmatique et d'échanges mutuellement bénéfiques entre les deux rives du détroit, des parties reconnues également par la communauté internationale.

De même, le Paraguay réaffirme son engagement d'appuyer le processus de paix dans la République sœur de Colombie, engagé par le Président Juan Manuel Santos Calderón, et espère le règlement rapide d'un conflit qui a coûté la vie à des milliers de personnes innocentes. Nous saluons l'accord conclu le 23 septembre dernier à La Havane. Il représente une étape importante sur la voie d'une paix tant attendue dans cette nation sœur, que des liens historiques très forts lient à mon pays.

La promotion des droits de l'homme est une question prioritaire si nous voulons progresser vers l'instauration d'un monde plus équilibré, plus juste et plus digne. Pour nous, le droit à la liberté, à la liberté de réunion, à l'intégrité humaine et à la qualité de vie sont essentiels. Tant qu'existera une discrimination, qu'elle se fonde sur la race, la religion, la politique ou le genre, les droits de l'homme resteront fragiles. C'est dans cet esprit que le Paraguay accède pour la première fois à la qualité de membre du Conseil des droits de l'homme, dont nous assumons l'une des vice-présidences. En raison de la dimension sociale que nous accordons à ces droits inaliénables, nous aspirons également à rejoindre le Conseil économique et social pour la période 2019-2021.

La prépondérance des jeunes au Paraguay nous incite à promouvoir avec vigueur leur participation active dans l'édification d'une société plus juste et plus libre tout en protégeant les droits des enfants et des femmes.

Le destin nous a confié la lourde responsabilité de gouverner et de représenter nos nations au moment où la solidarité internationale devient un impératif. Du cœur palpitant de l'Amérique, le Paraguay témoigne de son attachement sans faille à ce beau rêve, vieux de 70 ans, d'un renforcement de la paix et de la sécurité internationales dans le monde. Mais la réalité d'aujourd'hui nous appelle également, plus que jamais auparavant, à protéger notre maison commune, notre planète endommagée et maltraitée. Répondons pleinement à ce défi, afin que nous puissions léguer aux générations futures le meilleur endroit où vivre, un monde de paix, plus juste, plus sain, plus ouvert aux autres.

Que Dieu nous bénisse tous.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya.

*M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Kenyatta** (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. J'aimerais tout d'abord féliciter le Président pour son élection à la tête de cette session historique. Nous sommes convaincus que sa riche expérience de diplomate lui permettra de conduire au mieux les débats et de contribuer à la réalisation des objectifs qu'il s'est fixé. Le Kenya lui apportera un soutien sans réserve dans l'accomplissement de sa tâche et coopérera de façon constructive à la réalisation de ces objectifs.

Il y a 70 ans, après la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies a été créée dans le but de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Quelques années après, le monde s'est attaqué au défi consistant à vaincre le colonialisme et son idéologie. Cette époque a été considérée également comme le signe avant-coureur d'une plus grande égalité au niveau mondial, d'un accroissement de la justice sociale et de la lutte contre la pauvreté. Elle a aussi permis l'épanouissement de la démocratie et de la liberté.

Aujourd'hui, le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU est célébré dans le contexte de nombreux défis mondiaux. Les effets négatifs de la mondialisation, les conséquences catastrophiques de la crise économique et financière mondiale et les effets néfastes du changement climatique ont rendu plus fragile l'économie mondiale et touché les États Membres à des degrés divers. Aujourd'hui, comme ces 70 dernières années, les défis auxquels se heurtent les pays en développement, ainsi que leurs aspirations, notamment à la paix et à la sécurité, au développement, à la protection des droits de l'homme, à la conservation de l'environnement et à une gouvernance mondiale, n'ont pas perdu de leur actualité ni de leur pertinence. Ces défis continueront d'être la principale préoccupation de nombreux États Membres dans les années à venir.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales se heurte toujours à des défis croissants en raison de l'intensité et de la complexité accrue des conflits au Moyen-Orient et en Afrique, en particulier dans la région des Grands Lacs, dans la corne de l'Afrique et au Sahel. La situation complexe en matière de sécurité qui prévaut toujours en Afrique australe et au-delà préoccupe vivement le Kenya. Ce dernier continue de consacrer des millions de dollars au maintien de la paix et de la sécurité régionales, alors que de nombreux Kényans ont sacrifié leur vie pour la paix. C'est pourquoi nous exhortons la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à assumer leurs responsabilités afin d'influer directement sur le règlement de ces conflits.

Afin d'instaurer une paix durable dans le monde entier, il faut promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, comme le stipule l'objectif de développement durable 16.

Le terrorisme mondial et l'extrémisme violent demeurent une menace majeure non seulement pour la République du Kenya, mais aussi pour le monde entier. Les terroristes Chabab prennent pour cible la population civile kényane sous le prétexte du déploiement de troupes kényanes en Somalie. La menace constante que font peser les Chabab a eu de graves répercussions sur la sécurité nationale et l'économie en général. En conséquence, le Kenya exhorte la communauté internationale à prendre des mesures fermes et concrètes pour lutter contre les Chabab, et d'autres groupes terroristes, y compris les

combattants étrangers. En même temps, nous devons examiner ensemble la question de la radicalisation des jeunes qui nourrit le terrorisme mondial, notamment son financement au niveau local, là où les plus jeunes sont radicalisés.

La Somalie est un voisin important pour le Kenya. Le Kenya et la Somalie partagent des liens historiques, culturels et commerciaux solides qui ont profité à nos deux sociétés. La Somalie constitue une source de vive préoccupation pour la communauté internationale, et pour le Kenya en particulier, en raison de la persistance des crises et de la situation en matière de sécurité, qui représentent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales dans la région de l'Afrique de l'Est et dans l'ensemble de la corne de l'Afrique. Bien que la capacité des Chabab de mener des actes terroristes à l'intérieur de la Somalie ait sensiblement diminué du fait de la présence de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de ses troupes, la présence continue des Chabab en Somalie a des conséquences négatives sur la sécurité, la stabilité et la prospérité de ce pays. Les forces de défense kényanes, dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie, continueront de coopérer étroitement avec l'armée nationale somalienne.

En dépit de la menace posée par les Chabab au Kenya, nous continuerons de soutenir fermement le Gouvernement et le peuple somaliens. Nous appelons donc la communauté internationale à appuyer le Gouvernement fédéral de Somalie dans ses efforts de sécurisation de son territoire. Nous sommes toujours déterminés, avec d'autres partenaires étrangers, à fournir au Gouvernement fédéral de Somalie l'appui nécessaire pour mettre en œuvre sa Vision 2016.

Le Kenya est également préoccupé par la crise de gouvernance et la crise humanitaire que connaît actuellement le Soudan du Sud, suite à la crise politique de 2013. La crise au Soudan du Sud constitue un motif de vive préoccupation non seulement pour le Kenya, mais aussi pour les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et pour l'ensemble de la communauté internationale. Le Kenya salue la signature récente d'un traité de paix, appelle les deux parties à rechercher une solution pacifique du conflit et exhorte la communauté internationale, plus particulièrement l'ONU, à appuyer le processus de paix de l'« IGAD-Plus », ainsi que d'autres initiatives visant à parvenir à une paix globale, juste et durable au Soudan du Sud. Cela devrait être possible grâce aux mécanismes d'imposition de la paix et de la sécurité,

au soutien apporté aux institutions de gouvernance et de démocratie, à l'appui fourni à la démilitarisation du Soudan du Sud et à la réponse apportée à la crise humanitaire actuelle. Il faut que le Soudan du Sud retrouve le chemin de la paix, du développement et de la reconstruction et ce, de toute urgence.

Au début de ce millénaire, nous avons adopté les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Depuis lors, les OMD ont suscité et favorisé un élan international en faveur de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation d'autres cibles sociales. Les OMD ont démontré qu'un ensemble d'objectifs et de cibles du développement pourrait constituer un important moteur du changement. En effet, lorsqu'ils ont été mis en œuvre de façon réussie, les OMD ont eu des conséquences positives sur la vie de millions de personnes. Mais les résultats ont été au mieux inégaux. De nombreux pays en développement restent à la traîne et n'ont pas été en mesure de respecter la date butoir de 2015.

Il s'est donc avéré nécessaire d'engager un processus mondial en vue d'élaborer un nouveau programme de développement, avec pour point de départ la mise en œuvre inachevée des OMD ainsi que l'élaboration d'un programme de développement vraiment porteur de transformation et inclusif, comme il a été décidé en 2012 à Rio de Janeiro lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Le nouveau programme – Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) – vise par conséquent à relever les défis inhérents à une transformation dans les domaines social, économique et environnemental du développement. Mais un développement porteur de transformation et inclusif ne signifie par l'abandon de notre responsabilité d'aider les pays qui en ont le plus besoin. Au contraire, en tant que communauté internationale, nous devons tout mettre en œuvre pour veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, qu'aucun pays ne soit laissé de côté.

L'année 2015 restera dans l'histoire comme celle où il a été décidé, lors d'importantes conférences, que le monde devait s'engager sur la voie du développement durable. Cela a débuté, en mars dernier, par la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, suivie, en juillet dernier, par la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et par l'adoption très récente par l'Assemblée générale du nouveau Programme de développement durable, dont le résultat ambitieux

nous met sur une nouvelle voie du développement durable, avec une nouvelle série d'objectifs. Nous attendons également de la prochaine session à Paris de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques qu'elle parvienne à un accord inclusif, équilibré, ambitieux et acceptable sur le changement climatique, notamment sur son financement, qui, nous l'espérons, traduira cette fois-ci les mots en actes. La Conférence de Paris doit être un succès. Elle n'a pas droit à l'échec.

La troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction du risque de catastrophe, tenue à Sendai, au Japon, a souligné l'importance d'un renforcement des efforts en vue de réduire les risques de catastrophe aux niveaux régional et international, ainsi qu'aux niveaux local et national. La Conférence a noté que le coût des efforts pour lutter contre les risques de catastrophe a constitué un lourd fardeau pour de nombreux pays. En conséquence, les efforts visant à éliminer la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire, entre autres défis, sont encore en deçà des attentes.

Pour l'avenir, la Conférence a reconnu la nécessité d'atténuer les risques de catastrophe en appliquant des mesures de résilience. Les États Membres devront s'employer à réduire les pertes consécutives aux catastrophes tant en ce qui concerne les pertes en vies humaines que les dommages subis par les communautés sur les plans social, économique et environnemental. La Conférence a appelé au plein engagement et à l'implication de tous les acteurs concernés, en particulier les gouvernements, les organisations régionales et internationales et la société civile, y compris les bénévoles, le secteur privé et la communauté scientifique.

La Conférence a également appelé les gouvernements à mobiliser les moyens nécessaires de mise en œuvre afin de réduire les risques de catastrophe. Cela implique le renforcement des capacités, notamment la définition du risque et la prise en compte du coût lié au risque, afin d'établir des priorités dans les dépenses publiques. Pour être efficace, la mise en œuvre du renforcement des capacités doit passer par une analyse approfondie du risque global et concerner également les autorités locales et les autres autorités au niveau sous-régional. Afin de réduire les risques, nous devons disposer d'un mécanisme de suivi chargé de la surveillance et de la responsabilité. Nous notons avec satisfaction que la réduction des risques

de catastrophe fait partie du nouveau Programme de développement durable.

À la troisième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui s'est tenue en juillet dernier à Addis-Abeba, des décisions importantes ont été prises afin de donner suite aux engagements pris à Monterrey et Doha et de renforcer le financement du cadre du développement durable. Le document final de cette Conférence met l'accent sur les moyens financiers et non financiers de mise en œuvre. Les fonds nécessaires seront obtenus grâce à une mobilisation des ressources nationales, au financement provenant du secteur privé national et international, au financement provenant des entreprises et au financement public international, dont l'aide publique au développement (APD).

Cependant, la mobilisation des ressources nationales reste déterminante pour permettre le financement du développement. Cela signifie que nous devons envisager de restreindre la marge de manœuvre budgétaire disponible tout en renforçant les capacités de l'administration fiscale. Les moyens non financiers, dont le commerce international en tant que vecteur du développement, la dette et la soutenabilité de la dette, ainsi que la prise en compte des questions systémiques, doivent aussi être mis en œuvre. Cela dit, l'APD joue un rôle central s'agissant de la crédibilité de la coopération internationale en faveur du développement. Il est par conséquent impératif que les partenaires du développement redoublent d'efforts afin de soutenir et de financer des programmes dans les pays en développement.

Le Kenya accorde une importance toute particulière à la mobilisation des ressources nationales pour la réalisation de nos engagements à l'égard du développement. Conscients de l'importance du financement public international pour compléter les ressources publiques nationales, nous avons mis en place une politique de gestion des ressources nationales extérieures, qui donne la priorité au soutien préférentiel ou semi-préférentiel apporté aux projets clefs. Afin de coordonner efficacement la fourniture de l'aide extérieure, nous avons pris des initiatives visant la pleine mise en œuvre de la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide. Le Kenya s'est ainsi engagé à mettre en place des mécanismes efficaces de suivi et d'examen, qui offrent la garantie d'une révision périodique de tous les moyens de mise en œuvre. Pour l'avenir, nous devons résoudre les déficits de capacités dans les institutions clefs, telles que nos bureaux de

statistique nationaux, afin qu'elles soient en mesure de rassembler en temps utile des données fiables aux fins du processus de suivi et d'examen.

Je tiens à adresser mes félicitations au Secrétaire général pour l'issue fructueuse du Sommet consacré au programme de développement pour l'après-2015. Il y a quelques jours, nous avons adopté un Programme de développement durable ambitieux et porteur de transformation pour les 15 prochaines années. Ce pacte est l'aboutissement de plus de trois ans de négociations intergouvernementales, qui ont débuté par la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Nous sommes ravis que le Programme reconnaisse que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout est un objectif prioritaire. Les objectifs et les cibles établis par le Programme sont universels et s'appliqueront à tous les pays, tout en tenant compte de la diversité des réalités et des capacités.

Ce nouveau programme reconnaît que le développement durable ne peut être mis en œuvre sans paix ni sécurité. En même temps, la paix et la sécurité seraient menacées sans développement durable. D'où la nécessité de bâtir des sociétés pacifiques, ouvertes à tous et bien gouvernées, dotées d'institutions responsables, pour une prospérité partagée. Mais surtout, le Programme convient que nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs de développement sans régler en même temps les questions complexes liées aux droits de l'homme et les questions humanitaires.

Le Programme aborde les conditions requises pour que toute l'humanité soit à même de vivre de façon décente, à l'abri de la pauvreté, de la faim et des inégalités, pour que tous les hommes et les femmes, les filles et les garçons, puissent se réaliser pleinement. Il appelle chacun d'entre nous à se comporter en citoyens du monde responsables, soucieux des plus démunis et de l'écosystème de la planète, agissant et prenant des engagements pour le climat dont la vie dépend. Il importe de noter que le Programme a bénéficié de la contribution précieuse de la société civile, du secteur privé, des universités et des parlementaires, ainsi que de millions de personnes du monde entier, qui partagent la vision du monde que nous voulons.

Le Kenya est fier et honoré d'avoir joué un rôle important dans le processus du programme de développement pour l'après-2015 en coprésidant le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs du développement durable et en facilitant les négociations intergouvernementales sur

le programme de développement pour l'après-2015. La responsabilité incombe désormais à tous les pays de mettre en œuvre ce nouveau Programme de développement durable. Les moyens efficaces pour y parvenir ont été développés et font partie des objectifs de développement durable, qui seront complétés par les résultats de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à laquelle j'ai fait précédemment référence. La mise en œuvre et le suivi seront déterminants. Nous aurons donc besoin de tous les partenaires pour que ce processus soit couronné de succès.

Afin de parcourir jusqu'à son terme la voie menant au développement durable, nous attendons tous avec intérêt au Kenya la tenue à Paris, en novembre et décembre prochains, de la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La COP 21 sera une conférence cruciale, l'occasion pour les dirigeants du monde de faire la preuve de leur volonté politique d'aboutir au résultat escompté, permettant ainsi la réalisation par cette conférence d'un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays et ayant pour objectif de limiter le réchauffement mondial à 2°C. C'est pourquoi nous rendons hommage à la France et à tous les autres pays qui se sont efforcés de faciliter la recherche par l'ONU d'un consensus au cours des négociations sur le climat. De la même manière, le Kenya s'emploiera de façon constructive à faire en sorte que nous parvenions à un accord universel et efficace sur le changement climatique, qui prenne en compte les questions relatives au monde en développement.

Le Kenya note avec satisfaction que les efforts visant à renforcer l'intégration régionale au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est continuent de porter leurs fruits. La Communauté de l'Afrique de l'Est est un des organes d'intégration régionale dont l'expansion est des plus rapides et nous espérons que cette tendance se poursuivra. La Communauté de l'Afrique de l'Est est résolue à élargir et approfondir la coopération entre les États partenaires dans les domaines politique, économique et social, pour notre bénéfice commun. Au fil des ans, la Communauté de l'Afrique de l'Est est passée de trois partenaires fondateurs à cinq, à savoir : le Burundi, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. Cela ouvre un marché plus large qui revêt une importance majeure sur les plans stratégiques et géopolitiques et offre des perspectives de renouveau et de redynamisation pour la Communauté de l'Afrique de l'Est.

Bien des progrès ont été accomplis par la Communauté de l'Afrique de l'Est depuis la création en 2005 de l'Union douanière de l'Afrique de l'Est. Nous nous réjouissons des progrès encore plus nombreux réalisés depuis la création du Marché commun en 2010. Le Protocole portant création de l'Union monétaire de l'Afrique de l'Est a déjà été rédigé et il est en cours d'exécution. Nous sommes déterminés à accélérer le processus visant la création d'une fédération de l'Afrique de l'Est, preuve de la volonté du peuple de l'Afrique de l'Est de construire un bloc économique et politique de l'Afrique de l'Est, solide et pérenne.

*M. Patiño Aroca (Équateur), Vice-Président, assume la présidence.*

S'agissant de l'avenir, le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente une lueur d'espoir pour le développement mondial. Ensemble, nous devons contourner les obstacles que nous avons rencontrés ces 70 dernières années. Nous devons, de façon prioritaire, consacrer tous nos efforts à l'élimination de la pauvreté et à la promotion d'une paix et d'une sécurité durables. Nous devons être ambitieux tout en restant pragmatiques, afin d'apporter des changements réels à la vie des pauvres dans le monde, tout en veillant à la pérennité de notre planète.

Le Kenya mettra en œuvre avec détermination le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous nous appuyerons sur l'expérience acquise dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Kenya accordera une attention particulière aux questions fondamentales liées au développement durable qui n'avaient pas été prises en compte dans le cadre des OMD, notamment en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre et la revitalisation des partenaires mondiaux en faveur du développement durable, ainsi que la promotion de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, qui demeurent indispensables à la réalisation de la paix, de la sécurité et du développement durable.

Pour terminer, j'assure l'Assemblée de la détermination du Kenya de continuer à jouer le rôle qui lui incombe au sein de la communauté mondiale, d'être un facteur de paix et de sécurité dans la région et de renforcer la coopération régionale, continentale et mondiale aux fins d'un développement économique et social accéléré et de la prospérité pour tous.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

*M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Sall** : Le Sénégal, par ma voix, adresse au Président ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux dans la conduite des travaux de notre session. Nous remercions son prédécesseur ougandais pour les services rendus à l'Assemblée générale.

Soixante-dix ans après la création de notre Organisation, nous revenons sur les pas des pères fondateurs, pour renouveler notre foi collective dans les idéaux de paix, de sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme. Ces valeurs inspirent la mission première de l'Organisation : préserver le monde du fléau de la guerre, créer les conditions nécessaires au maintien de la justice, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Soixante-dix ans après, cette mission est devenue plus pesante, et notre monde plus complexe. Soixante-dix ans après, la paix, qui n'est pas seulement absence de guerre, mais aussi développement et sécurité humaine, reste menacée par la pauvreté extrême, la faim, la maladie et la détérioration sans précédent de l'environnement.

Le Sénégal souhaite que le Sommet de Paris sur le climat soit couronné de succès par des engagements contraignants pour contenir le réchauffement climatique, mobiliser des ressources financières adéquates et des transferts de technologie écologiquement rationnels.

D'autres défis nous interpellent, car le monde peine encore à se débarrasser des masques hideux du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'extrémisme violent. Des êtres humains sont ciblés, rejetés et violentés du seul fait de la couleur de leur peau, de leurs croyances ou de leur appartenance sociale. Des travailleurs migrants sont discriminés et exclus des politiques publiques alors même qu'ils contribuent, à la sueur de leur front, à la prospérité de leur pays d'accueil. La tragédie de la guerre ne peut laisser aucun pays indifférent.

En tant que terre d'accueil et d'hospitalité, le Sénégal lance un appel à plus d'ouverture et de générosité envers les migrants, qui sont des personnes forcées de quitter leur pays pour sauver leur vie. Certes, nos défis sont nombreux et pressants. Pour autant, la promesse d'un monde meilleur est toujours à notre portée. Mais nous la réaliserons en acceptant que le monde est pluriel, que toutes les cultures et toutes les civilisations sont d'égale dignité et que le changement est la principale dynamique qui façonne la marche de l'histoire.

Au fil des ans, 142 pays ont rejoint, dans cette même enceinte, les 51 pays fondateurs de l'Organisation. Par la richesse de leur apport et la diversité de leurs besoins, les États Membres confèrent au système des Nations Unies un niveau d'universalité jamais égalé. Le monde de 2015 n'est donc pas celui de 1945. Et si nous voulons tenir les promesses de la Charte des Nations Unies, nous ne pouvons plus faire les choses comme avant. Le bon sens commande que nous changions notre vision du présent et du futur. C'est à ce prix que l'Organisation restera fidèle à sa vocation de centre unique où s'harmonisent nos efforts vers nos fins communes.

Il y a du sens à élargir la composition du Conseil de sécurité pour qu'il reflète les nouvelles réalités que nous représentons tous ici. Le Sénégal, candidat cette année à un poste de membre non permanent du Conseil, réaffirme son attachement à la Position africaine commune sur la réforme du Conseil, conformément au Consensus d'Ezulwini. Il y a du sens à réformer la gouvernance économique et financière mondiale par une représentation plus équitable des réalités nouvelles et l'assouplissement des règles d'accès au crédit, pour mettre fin au paradoxe des ressources disponibles mais non accessibles. Il y a du sens à établir, en même temps que la transparence dans les industries extractives, des codes et contrats miniers plus justes

et plus équitables, qui rémunèrent et protègent l'investisseur et préservent les intérêts des États et des populations locales. Il y a du sens à lutter de manière plus vigoureuse contre les flux financiers illicites, qui font perdre à l'Afrique entre 30 et 60 milliards de dollars par an, soit un préjudice supérieur au montant de l'aide publique au développement. Si l'Afrique percevait la juste rémunération de ses ressources, et si elle recouvrait seulement l'équivalent de 17 % de ses avoirs frauduleusement placés à l'étranger, elle pourrait solder la totalité de sa dette et financer par elle-même ses besoins de développement.

En tant que Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), je suis heureux de dire ici que notre sous-région est constante dans ses progrès. La croissance économique y reste supérieure à la moyenne mondiale, et l'expérience démocratique, malgré tout, se consolide. Nous sommes tout aussi déterminés à poursuivre nos efforts de paix et de stabilité. Je renouvelle l'attachement sans faille de la CEDEAO à l'Accord de paix au Mali, dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du pays, et à une transition réussie au Burkina Faso. J'appelle la communauté internationale, et particulièrement le Conseil de sécurité, à garder un regard attentif. De même, nous sommes solidaires du Nigéria et des autres pays engagés dans la lutte contre Boko Haram. Nous sommes également pour des institutions stables en Guinée-Bissau. Nous continuerons aussi de travailler ensemble à l'éradication des derniers signes de résistance de la maladie à virus Ebola dans les pays affectés. Au titre de la présidence du Groupe d'Oslo sur la politique étrangère et la santé mondiale, le Sénégal engagera au cours de la présente session des consultations pour tirer les leçons de cette crise sanitaire.

En poursuivant notre marche sur la voie de la paix, œuvrons à une solution globale, juste et durable du conflit israélo-palestinien, selon la vision promise de deux États indépendants vivant en paix, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. Partout dans le monde, la paix est notre bien commun. Elle forme, avec la démocratie, les droits de l'homme et la diversité culturelle, le corpus des valeurs de l'Organisation internationale de la Francophonie, dont le Sénégal assure la présidence en exercice. Son attachement à ces idéaux fait du Sénégal le septième des 128 pays fournisseurs de contingents pour le maintien de la paix, avec plus de 3 600 éléments déployés dans huit missions.

L'année dernière, le Conseil de sécurité a créé une médaille à la mémoire de mon compatriote, feu le capitaine Mbaye Diagne, pour honorer les hommes et femmes qui, au service de la paix, ont fait montre d'un courage exceptionnel. Membre de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda, le capitaine Diagne a perdu la vie le 31 mai 1994 dans l'explosion d'un obus, alors qu'il rentrait d'une de ses fréquentes missions de sauvetage sur le terrain. Il avait juste 36 ans et s'apprêtait à rentrer dans son pays. Le Sénégal et sa famille sont fiers que sa mémoire soit ainsi honorée. Nit, nit ay garabam – l'homme est le remède de l'homme – dit une sagesse sénégalaise pour exalter le sens de la solidarité et de la fraternité humaine. Puisse l'esprit du capitaine Mbaye Diagne inspirer notre marche commune vers un monde meilleur, un monde de paix, plus juste et plus accueillant pour tous.

**Le Président par intérim (parle en espagnol) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali**

**Le Président par intérim (parle en espagnol) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mali.

*M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en espagnol) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Keita :** Je voudrais tout d'abord adresser au Président de l'Assemblée générale les chaleureuses félicitations de la délégation malienne pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Le choix porté sur sa personne, le 15 juin dernier, est incontestablement la reconnaissance de ses qualités de diplomate chevronné, mais aussi un hommage rendu à son pays, le Royaume du Danemark, qui entretient avec le mien

d'excellentes relations de coopération multiforme. Qu'il soit assuré de la disponibilité totale de ma délégation à œuvrer au plein succès de son mandat.

Je tiens également à exprimer notre appréciation à l'endroit de son distingué prédécesseur, notre frère Sam Kutesa, de l'Ouganda, pour sa remarquable et efficace prestation lors des travaux de la session précédente. Dans le même esprit, je voudrais rendre hommage à M. Ban Ki-moon, huitième Secrétaire général de l'ONU, pour son dévouement et son engagement constants en faveur de la paix et de la sécurité.

Avant d'aller plus loin dans mon propos, je voudrais, après d'autres, m'incliner à mon tour devant la mémoire des victimes de la catastrophe survenue à Mina, en Arabie saoudite, et qui a endeuillé le Mali comme d'autres pays de la Oumma islamique. En cette douloureuse circonstance, je voudrais, au nom du peuple malien, présenter mes condoléances les plus attristées aux familles des disparus et souhaiter prompt rétablissement aux blessés.

Dans l'histoire des peuples et des institutions, il y a des coïncidences, parmi lesquelles la symbolique de la date d'aujourd'hui, 28 septembre 2015, qui marque le cinquante-cinquième anniversaire de l'admission de mon pays, le Mali, à l'Organisation des Nations Unies, en vertu de la résolution 1491 (XV), adoptée par l'Assemblée générale à sa quinzième session. Que la République tunisienne et Sri Lanka – dénommée à l'époque Ceylan sous l'égide de M<sup>me</sup> Sirimavo Bandaranaike – soient remerciées et trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude à leur endroit.

Du 28 septembre 1960 à aujourd'hui, tous les Gouvernements maliens qui se sont succédé n'ont épargné aucun sacrifice pour l'avènement d'un monde meilleur, débarrassé du spectre des conflits et des guerres, dont les principales victimes sont les femmes, les enfants et les personnes âgées. Venant du Mali, je sais de quoi je parle. Dans sa quête permanente de paix, le Gouvernement malien, sous mon autorité, a toujours privilégié la voie du dialogue au langage des armes dans la résolution de la crise multidimensionnelle que nous sommes en train de résoudre. À cet égard, le Gouvernement malien s'est toujours conformé aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, aux décisions et recommandations de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Mouvement des pays non alignés.

Participe de cette dynamique l'initiative que j'ai prise d'engager le Gouvernement malien dans les négociations intermaliennes à Alger, avec l'accompagnement de la médiation internationale, y compris celle de l'ONU sous l'égide de l'Algérie, dont il me plaît ici de saluer l'engagement personnel de son président, M. Abdelaziz Bouteflika, notre frère et aîné. Après huit mois de discussion et de durs échanges avec nos frères des régions du nord qui avaient pris les armes, je suis particulièrement heureux de présenter l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, qui a été laborieux mais qui est conclu. Sans être la panacée ni résoudre tous les problèmes, cet accord nous offre un cadre dans lequel nous pouvons évoluer vers une paix durable et soutenable.

Un accord de paix consensuel, qui sert de cadre général pour la résolution durable du conflit pour toutes les parties maliennes dans toutes les dimensions, est une première dans l'histoire du Mali. C'est là un nouveau pacte social au Mali, entre fils du Mali, un nouvel engagement collectif pour la paix et la concorde dans ce pays. Cet accord vient sceller nos retrouvailles entre nous, fils du Mali. Il est le résultat de la volonté de l'ensemble des parties maliennes et de l'engagement de tous pour que nous soyons aujourd'hui dans la phase où nous sommes de mise en application de cet accord de paix. L'Accord constitue pour nous un compromis équilibré qui prend en compte toutes les préoccupations essentielles et légitimes : intégrité territoriale, souveraineté nationale et développement équilibré de toutes les régions maliennes. C'était cela l'essentiel pour nous, et cela est obtenu, garanti et admis dans l'Accord.

Je voudrais dire au Président de l'Assemblée et à l'ensemble des pays ici présents ma grande satisfaction pour l'encadrement fabuleux qui a été fourni à mon pays. Rarement un pays aura été autant assisté dans ses efforts de paix que l'a été le Mali dans cette phase difficile de son histoire nationale. C'est pourquoi nous ne traînons pas les pieds. Sitôt l'Accord obtenu, nous avons mis en place un comité national de suivi de l'Accord, qui, déjà avec l'agrément de la commission internationale de suivi de l'Accord a mis en place ses quatre sous-comités, et commence déjà à travailler. Nous avons également commencé à anticiper en prenant des mesures de confiance à l'endroit de nos frères, qui peuvent se sentir rassurés quant à notre volonté inébranlable d'aller vers une paix dont nous avons besoin pour bâtir le Mali. Sans paix, nous ne pourrions rien réussir. Or, nous avons été élus par le peuple malien pour sortir de la grave crise qu'il a traversé, et précisément pour bâtir ce pays.

En venant ici aujourd'hui, je voudrais dire toute l'attente du peuple malien, qui espère être accompagné dans cette phase délicate de mise en œuvre de l'Accord de paix. Un accord de paix est toujours délicat à mettre en œuvre, et il a besoin d'un accompagnement. C'est pour cela que nous avons convoqué à Paris le 22 octobre prochain, avec l'appui de nos amis français et d'autres, une conférence pour lever des fonds en faveur du programme de mise en œuvre de l'Accord de paix du Mali. Si Dieu le veut, nous espérons que beaucoup de pays ici présents, qui nous ont déjà témoigné tellement de solidarité et de sollicitude, seront avec nous à Paris.

Pour sa part, le Gouvernement malien a élaboré et présenté au Comité de suivi un plan d'action global de mise en œuvre de l'Accord de paix et un plan d'urgence pour la période intérimaire. Il convient de souligner que cette démarche a été vivement saluée par ledit Comité de suivi. Cependant, il n'est pas superfétatoire de faire observer que la signature de l'Accord n'est pas une fin en soi et qu'elle requiert la mutualisation de tous les efforts dans le cadre de sa mise en œuvre, qui constitue un défi majeur que nous relèverons, si Dieu le veut.

Le Gouvernement du Mali réitère son appel à toutes les parties signataires de l'Accord et à la communauté internationale afin de mutualiser nos efforts et nos intelligences pour bouter hors du Sahel et du territoire national du Mali notre ennemi commun, à savoir les groupes terroristes et les narcodjihadistes qui ne cherchent qu'à assouvir leurs appétits criminels aux moyens de la peur et de la terreur.

Je me réjouis de l'adoption de la résolution 2227 (2015) du Conseil de sécurité renouvelant pour la troisième fois le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, dont je salue ici le travail remarquable accompli jusque-là et que j'assure de mon soutien et de mon accompagnement pour la réussite de notre mission commune. Sur le même registre, je tiens ici à exprimer la gratitude du Gouvernement du Mali à l'égard de la médiation internationale dirigée par l'Algérie et comprenant l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria et le Tchad. Je ne voudrais en oublier aucun.

Je salue également le rôle et la contribution décisive de la France au Mali et tous les sacrifices consentis à cet égard. Je salue aussi le rôle non moins important

joué par les États-Unis d'Amérique dans le processus de paix. À toutes les nations amies et organisations internationales partenaires qui ont manifesté leur solidarité vis-à-vis du Mali en envoyant sur le terrain leurs enfants ou leurs experts pour défendre les valeurs qui fondent notre humanité, je renouvelle ici les sincères remerciements du peuple malien. Je m'incline pieusement, très pieusement, devant la mémoire de toutes les victimes, civiles comme militaires, maliennes ou étrangères, tombées au Mali sur le champ d'honneur, pour la défense de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie.

Je salue et remercie l'UNESCO, sous la direction de notre amie M<sup>me</sup> Irina Bokova, pour le travail remarquable accompli dans le cadre de la préservation des biens et expressions culturels dans notre sainte et vénérée cité de Tombouctou, où les mausolées ont subi le sort que l'on sait, que ces barbares de notre temps réservent à la mémoire collective. On l'a vu à Palmyre, et c'était déjà le cas au Mali, et il est heureux que la Cour pénale internationale ait commencé à sévir. Nous saluons à cet égard la décision récente de la Cour par rapport à ce crime d'un genre nouveau.

Lorsque les représentants de 50 nations signaient la Charte des Nations Unies à San Francisco le 26 juin 1945 et que la Charte des Nations Unies entrait en vigueur le 24 octobre de la même année, nombreux sont les États ici présents aujourd'hui qui n'avaient pas encore accédé à l'indépendance. Soixante-dix ans après, il est heureux de constater que l'Organisation des Nations Unies compte aujourd'hui 193 Membres, tous engagés à préserver les idéaux de San Francisco, fondés sur les trois piliers que sont la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. C'est pourquoi, Monsieur le Président, la délégation de la République du Mali que j'ai l'honneur de conduire se réjouit de votre décision, ô combien opportune, de placer la présente session sous le thème : « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : l'action au cœur d'un nouvel engagement ». Ce thème, dont le choix est d'une pertinence avérée, permettra assurément aux dirigeants du monde épris de paix et de justice de procéder à une évaluation objective du chemin parcouru par notre organisation commune et d'envisager l'avenir en ayant un regard critique sur les difficultés rencontrées, notamment dans les domaines où les Nations Unies et la communauté internationale sont appelées à consentir davantage d'efforts pour répondre aux défis actuels et futurs.

À l'heure du bilan, nous nous réjouissons des progrès importants enregistrés dans la mise en œuvre des dispositions du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies relatives au règlement pacifique des différends, dont la trame repose sur la négociation, la médiation, la conciliation, l'arbitrage, le règlement judiciaire, toutes choses qui ont permis d'assurer la prévention, la gestion, le maintien et la consolidation de la paix dans le monde. Nous nous félicitons, également, des avancées significatives engrangées dans les domaines de l'accélération du processus de décolonisation, du désarmement et de la promotion des droits de l'homme. Enfin, nous apprécions à sa juste valeur le renforcement des accords en vertu du Chapitre VIII de la Charte, notamment entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Si ces succès montrent encore la pertinence de certains principes édictés par la Charte des Nations Unies, force est de reconnaître que leur mise en application a été rendue possible grâce à la volonté politique des États Membres et, aussi, à l'efficacité des fonctionnaires du système des Nations Unies, y compris les Casques bleus, qui œuvrent inlassablement, au titre du Chapitre VII, à l'avènement d'un monde meilleur. Que tous trouvent ici l'expression de la profonde gratitude du peuple et du Gouvernement du Mali.

Dans un monde en perpétuelle évolution, notre organisation est appelée à s'adapter aux nouveaux défis. Participe de cette dynamique la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, que nous venons d'adopter (résolution 70/1) et qui est ainsi libellé : « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Pays sahélien par excellence, mon pays, le Mali, subit de plein fouet les effets des changements climatiques à cause de la fragilité naturelle de son écosystème. L'ensablement et l'assèchement du fleuve Niger ainsi que la dégradation des sols et du couvert végétal, aux conséquences insoupçonnées, en sont de parfaites illustrations. C'est pourquoi le peuple et le Gouvernement maliens souhaitent vivement que les conclusions de la 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Paris en décembre prochain, puissent aboutir à la conclusion d'un accord juridiquement contraignant afin de préserver ce qui peut encore l'être de notre environnement.

À ce défi majeur s'ajoute la nécessaire promotion de la gouvernance économique mondiale et du financement du développement. Les résultats

de la troisième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet 2015 permettent d'espérer en la mobilisation de la communauté internationale pour l'atteinte des objectifs du développement durable, et ce conformément au Consensus de Monterrey de 2002 et à la Déclaration de Doha de 2008.

En tant que pays en développement sans littoral et placé parmi les pays les moins avancés, le Mali salue l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et se félicite de l'atteinte, voire du dépassement, par certains pays donateurs du seuil de l'objectif de 0,7 % de leur PIB pour l'aide publique au développement. Cela est à saluer. À ce propos, je voudrais, du haut de cette tribune, réaffirmer la reconnaissance de mon gouvernement à tous les généreux donateurs qui, en mai 2013 à Bruxelles, ont bien voulu s'engager en faveur de la relance économique du Mali à travers des annonces de contributions totalisant 3,5 milliards d'euros. Je saisis cette occasion pour appeler les pays qui ne l'ont pas encore fait à honorer leurs engagements en vue de la mobilisation effective de ces fonds, car quelquefois il y a loin de la coupe aux lèvres.

Concernant les sources de financements innovants, le Gouvernement du Mali soutient et encourage fortement l'initiative UNITLIFE, dont le principe, simple, repose sur l'affectation à la lutte contre la malnutrition d'une part infime des immenses richesses créées par l'utilisation et l'exploitation des ressources extractives en Afrique, et ceci afin que la mondialisation de la solidarité réponde à la mondialisation de l'économie. À travers cette initiative, le Gouvernement du Mali envisage de prélever un pourcentage sur nos revenus issus de l'exploitation minière, principalement de l'or, aux fins d'investir les fonds ainsi générés dans la lutte contre la malnutrition dans notre pays, car cela obère nos chances de demain, parce que la malnutrition touche notre couche la plus sensible et celle qui est porteuse d'avenir, notre jeunesse, par tous les maux que la malnutrition peut causer, notamment le crétinisme que personne ne souhaite, dans le temps même où chacun souhaite avoir des ressources humaines qualifiées et à propos de mission.

Un des plus grands défis de notre époque concerne la migration internationale, un phénomène qui prend des proportions inquiétantes à cause de la pauvreté, des catastrophes naturelles ou causées par l'homme, et qui est également engendré par le cynisme des acteurs du crime organisé, car il y a crime. En

témoignent des dizaines de milliers de candidats à la migration irrégulière qui perdent la vie, qui dans les sables du désert, qui au fond des océans, singulièrement la Méditerranée.

L'approche globale que la délégation du Mali propose réside dans l'intensification du dialogue entre les pays de départ, de destination et de transit, à l'effet de trouver les solutions idoines qui puissent lier les impératifs de sécurité, de développement, de respect de la dignité humaine et de solidarité, pour que tout cela forme un ensemble. Ce faisant, les migrations se dérouleraient dans des conditions humaines et de façon ordonnée et profiteraient à la fois aux migrants et aux sociétés des pays de départ et de destination.

Au plan sécuritaire, il est également apparu nécessaire que l'ONU renforce ses outils et mécanismes existants dans l'optique de s'attaquer véritablement aux nouvelles menaces et à la montée du terrorisme violent, du narcotrafic et autres crimes connexes. En dépit des progrès enregistrés dans le domaine de la paix et de la sécurité, il est regrettable de constater que, de plus en plus, l'environnement international reste marqué par la recrudescence de violences aveugles perpétrées ou commanditées par des groupes terroristes ou narco-jihadistes tels que Ansar Eddine, le Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'Ouest, Al-Mourabitoun, l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida, les Chabab et Boko Haram, qui est devenu depuis, nous dit-on, État islamique en Afrique de l'Ouest.

À l'évidence, il y a un besoin urgent de corriger le décalage existant entre les défis sécuritaires et la doctrine de l'ONU en matière de maintien de la paix. Il convient de rappeler que cette doctrine a été conçue il y a 60 ans. Du haut de cette tribune, je voudrais renouveler le soutien actif du Mali à toute initiative de réforme de l'architecture des opérations de maintien de la paix intégrant cette réalité nouvelle, car nul ne peut ignorer aujourd'hui que le terrorisme constitue désormais une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales.

Le Mali soutient toutes les initiatives de paix au Moyen-Orient, en particulier toutes celles permettant aux peuples de la région, notamment le peuple palestinien, de jouir enfin d'une paix juste et durable. La solution des deux États, on l'a dit, qui est adoptée depuis longtemps, doit enfin être concrète.

Par ailleurs, le Gouvernement malien se réjouit de la normalisation des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique. À cet égard, je

voudrais saluer les efforts, le courage et la persévérance politiques des Présidents Barack Obama et Raul Castro Ruz et, pourquoi ne pas le dire, du pape François, homme de paix, homme de cœur, qui nous l'a démontré encore vendredi dernier lorsqu'il s'est adressé aux nations du monde de cette tribune (voir A/70/PV.3). Il a joué un rôle important dans cette normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis. Qu'il soit donc salué.

À l'évidence, il y a encore matière à faire pour l'Organisation. Si elle n'existait pas, il faudrait sûrement la créer. La réforme du Conseil de sécurité est également en débat. Cette réforme constituera certainement un objectif transversal de la soixante-dixième session en cours. Pour sa part, le Mali reste solidaire de la position africaine commune telle qu'énoncée dans le Consensus d'Eszulwini et la Déclaration de Syrte. Nous poursuivrons également les échanges avec d'autres groupes régionaux, à l'effet de susciter la volonté politique nécessaire pour corriger l'injustice historique dont le continent africain continue d'être victime, en raison de sa non-représentation dans la catégorie des États Membres permanents et de sa sous-représentation dans la catégorie des États Membres non permanents. Cela n'est pas normal. Cela n'est pas juste pour un continent aussi important, un continent d'avenir que tout le monde sait être de cette qualité-là.

La réforme de l'ONU doit également concerner la gouvernance économique mondiale pour rendre les institutions financières internationales plus aptes à aider les pays du Sud à relever les défis du sous-développement. À cet égard, je me permets de lancer aux États Membres, aux groupes régionaux et à la communauté internationale un appel à poursuivre inlassablement le dialogue constructif en cours depuis 2009, afin que la réforme de l'ONU puisse enfin aboutir. En effet, les amendements aux Articles 23, 27, 61 et 109 de la Charte, entrés en vigueur entre 1965 et 1968, montrent à suffisance que l'Organisation est loin d'être une boîte de Pandore qu'il faudrait craindre. Il faut donc qu'on aille à la réforme de manière hardie et volontariste.

Nous pensons au contraire que la réforme permettra de respecter l'équilibre géographique dans les instances de décision de l'Organisation et d'améliorer les conditions de travail, y compris les relations entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale. L'ONU, ainsi réformée, gagnerait plus en crédibilité auprès de l'opinion publique internationale et donnerait à ses propres décisions plus de chances d'être acceptées et exécutées.

En terminant, je renouvelle l'engagement total du peuple malien en faveur des idéaux de la Charte des Nations Unies, en particulier la préservation des générations futures du fléau de la guerre.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mali de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Rafael Correa, Président constitutionnel de la République de l'Équateur**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de la République de l'Équateur.

*M. Rafael Correa, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rafael Correa, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Correa** (*parle en espagnol*) : Nous appuyons vivement la proposition faite par notre cher collègue et ami, le Président du Costa Rica, M. Luis Guillermo Solís Rivera, à savoir que le prochain Secrétaire général doit être une femme. Notre région est riche de femmes aussi exemplaires que Michelle Bachelet, Cristina Fernández, Dilma Rousseff, María Emma Mejía Vélez, Alicia Bárcena Ibarra et d'autres.

Il est tout à fait héroïque que des membres de l'Assemblée soient présents ici après que 18 orateurs ont pris la parole ce matin, 16 cet après-midi, avec deux heures de retard. Je remercie le personnel des Nations Unies de ses longues heures de travail, mais je pense que le moment est venu de changer notre façon de faire car cela ne rime à rien. Il s'agit de la troisième séance à laquelle je participe. Il est 21 h 30 et je suis le trente-quatrième orateur. Si je ne peux pas toucher les cœurs dans les trois prochaines minutes alors je vais faire bouger des sièges car les personnes présentes vont simplement se lever et partir. Je remercie donc tous les membres de leur présence. Dans tous les cas, les choses auraient pu être pires. J'aurais pu être Evo Morales

Ayma – qui doit prendre la parole après moi. Je le salue, ce cher ami, et lui souhaite du courage.

L'Organisation des Nations Unies est née le 24 octobre 1945 des cendres de la Deuxième Guerre mondiale, pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Face aux souffrances de l'Holocauste, nous ne considérons la paix que comme une absence de guerre. Au XXI<sup>e</sup> siècle, 70 ans plus tard, la paix doit surtout être une présence : la présence de la justice, la présence de la dignité, la présence du développement. Gandhi le disait déjà : « la pauvreté est la pire forme de violence. » La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes a proclamé notre région zone de paix, mais l'opulence insultante de quelques-uns, en regard de la pauvreté la plus intolérable, est un assaut quotidienne contre la dignité humaine. Sans justice, la paix n'est que pacification.

Les 164 millions de personnes qui, en Amérique latine, vivent dans la pauvreté, dont 68 millions dans l'extrême pauvreté, attendent toujours la justice, la liberté et une démocratie véritable, pas simplement réduite à l'organisation périodique d'élections.

Surmonter la pauvreté, voilà le plus grand impératif moral de la planète, puisque, pour la première fois de l'histoire de l'humanité, la pauvreté n'est pas le fruit d'une pénurie de ressources ou de facteurs naturels, mais d'injustes systèmes d'exclusion qui sont le fruit de structures perverses de pouvoir. Cela, le penseur français Frédéric Bastiat, l'avait déjà souligné, sur le mode de la dénonciation, il y a deux siècles :

« Lorsque la spoliation est devenue le moyen d'existence d'une agglomération d'hommes unis entre eux par le lien social, ils se font bientôt une loi qui la sanctionne, une morale qui la glorifie. »

Que ceux qui veulent nous voler des concepts aussi sublimes que celui de liberté comprennent bien qu'il ne peut y avoir de liberté sans justice. Mais pas seulement : dans des régions aussi inégalitaires que l'Amérique latine, ce n'est qu'en recherchant la justice que nous parviendrons à une véritable liberté. Voilà pourquoi nous ne pouvons nous satisfaire d'objectifs *a minima*, à l'instar des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Toute démarche fondée sur des objectifs *a minima* suppose une légitimation de la réalité dans laquelle nous vivons, place le « bénéficiaire » en position d'infériorité par rapport aux autres, et ne cherche pas à inverser les distances et les relations de pouvoir entre les sujets ni entre les sociétés.

Comme l'a dit le Secrétaire général ce matin, « notre objectif n'est pas seulement de garder les gens en vie, mais de leur offrir une vie » (A/70/PV.13, p. 2) – une vie digne, une vie pleine, à égalité de conditions avec n'importe quel autre être humain. Nous pensons que les 17 objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) sont plus proches de cette aspiration. Nous proposons des objectifs communs autour nont pas uniquement de minimums vitaux mais bien de maximums sociaux : le *sumak kawsay*, le bien-vivre de nos peuples ancestraux, qui signifie vivre dans la dignité en satisfaisant les besoins fondamentaux, mais en harmonie avec soi-même, avec les autres êtres humains, avec les différentes cultures, et en harmonie avec la nature.

Cependant, et comme nous l'avons dit hier dans cette même salle (voir A/70/PV.10), l'absence dans le Programme 2030 d'un objectif portant directement sur la liberté de circulation des personnes est une omission des plus déplorables. Le paradoxe immoral qui veut que, d'une part, l'on encourage la libre-circulation des marchandises et des capitaux en recherchant la rentabilité maximale, alors que, de l'autre, on pénalise la libre-circulation des personnes qui recherchent un travail digne, est simplement intolérable et intenable du point de vue éthique. C'est là l'une des grandes incohérences de la mondialisation néolibérale : elle ne cherche pas à créer une société planétaire, mais uniquement des marchés planétaires. Elle est totalement fonction du capital et non des êtres humains. La solution, ce n'est pas davantage de frontières mais c'est la solidarité, c'est l'humanité, et c'est créer les conditions de prospérité et de paix qui ôtent aux personnes toute envie de migrer.

Une grande nouvelle est que dans les objectifs de développement durable, comme leur nom l'indique, la préservation de la planète est très présente. En général, on constate dans le monde entier une amélioration de l'efficacité des processus de production; la diminution de l'intensité énergétique mondiale, c'est-à-dire la quantité d'énergie nécessaire par unité produite, a diminué de 1,2 % par an entre 1971 et 2009. Mais malgré les progrès technologiques et la dématérialisation de l'économie, il y a une plus grande consommation d'énergie au niveau mondial. Les émissions ont été multipliées par 3,6 en 50 ans, ce qui représente une croissance moyenne annuelle de 2,6 %. Si cette tendance se poursuit, dans 28 ans, les émissions auront doublé par rapport à leur niveau actuel. Les faits indiquent que la consommation d'énergie et la génération d'émissions

sont directement proportionnelles au niveau de revenu, ce qui signifie que le facteur consommation l'emporte sur le facteur efficacité. Un habitant des pays riches émet 38 fois plus de dioxyde de carbone que celui des pays pauvres. Tout cela nous amène au principe des responsabilités communes mais différenciées.

Bien sûr, il y a également des répercussions environnementales liées à la pauvreté, comme l'érosion des sols, le manque de traitement des déchets solides, etc. Par ailleurs, un autre problème se pose : l'écart entre le rendement énergétique des pays riches et pauvres reste abyssal et il se creuse avec le temps – concrètement, il était 4 à 5 fois plus important en 2010 qu'en 1971. Pour pouvoir combler ces écarts, il faut avoir accès au savoir, à la science et à la technologie. Là encore, il existe une disparité énorme entre pays riches et pays pauvres. Les pays riches déposent chaque année 1 360 000 demandes de brevets, tandis que tous les pays pauvres cumulés en ont déposé 9 170.

Les inégalités mondiales ne se reflètent pas uniquement dans la répartition des émissions, mais bien également dans l'incidence du réchauffement de la planète et des changements climatiques. Des pays comme l'Équateur apportent moins de 0,1 % du total des émissions de dioxyde de carbone, mais subissent les conséquences des changements climatiques. Par exemple, le seul manchot qui parvienne jusqu'à la ligne de l'équateur, le *Spheniscus mendiculus*, communément appelé manchot des Galápagos, est menacé d'extinction en raison du réchauffement des eaux marines superficielles. Il est donc nécessaire de progresser vers l'adoption d'une déclaration universelle des droits de la nature. Le principal droit universel de la nature devrait être qu'elle puisse continuer d'exister, mais également, qu'elle puisse continuer d'offrir les moyens de subsistance nécessaires pour permettre à nos sociétés de vivre conformément au *sumak kawsay*. Voici quelle doit être l'idée-force pour éviter certains fondamentalismes : l'être humain n'est pas le seul être important dans la nature, mais il reste le plus important.

En dépit de ces responsabilités communes mais différenciées et du rôle que joue l'accès au savoir, à la science et à la technologie, il y a paradoxalement à l'heure actuelle une nouvelle division internationale du travail, qui est injuste. Les pays riches produisent un savoir qu'ils privatisent, et de nombreux pays pauvres ou à revenu intermédiaire génèrent des biens environnementaux qui sont consommés gratuitement. Le savoir en général est un bien libre d'accès – en d'autres termes, l'exclusion est

techniquement impossible ou très coûteuse. Pour éviter le libre accès, en d'autres termes, pour privatiser le bien, on érige des barrières institutionnelles, essentiellement, les droits de propriété intellectuelle.

Les pays du bassin amazonien produisent également des biens d'accès libre, en l'occurrence les biens environnementaux qui régulent le climat mondial et sans lesquels la vie sur la planète subirait une grave détérioration. Malgré cela, les plus grands pollueurs du monde ne paient rien pour consommer ces biens et services environnementaux. On croit parfois que la génération de biens environnementaux ne coûte rien. En réalité, elle peut être très coûteuse, non pas en termes de coûts directs, mais en termes de ce à quoi nous renonçons pour maintenir ces actifs environnementaux, ce que nous appelons le coût d'opportunité. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui exigent, sans aucun crédit moral, soit dit en passant, que l'on n'exploite pas le pétrole de l'Amazonie. Mais cela implique un coût énorme en termes de recettes non perçues avec chaque jour qui passe, un enfant qui ne peut pas aller à l'école, une communauté sans eau potable ou des gens qui meurent à cause de maladies parfaitement évitables, véritables pathologies de la misère. Rien qu'avec le dédommagement correspondant à la consommation des biens environnementaux, nous n'aurions plus besoin de financement pour le développement. Et voici une autre idée fondamentale pour tout débat sur la question de la durabilité : la conservation, dans les pays pauvres – ou les pays où il y a des pauvres – ne sera pas possible si elle n'entraîne pas d'améliorations claires et directes du niveau de vie de la population. Comme le pape François l'a dit dans son encyclique *Laudato si'*, une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale. L'accès à la science et à la technologie est d'une importance vitale pour les pays pauvres dans leur lutte contre les changements climatiques et la pauvreté. Il est indispensable, comme le disait il y a un instant le Président du Paraguay, Horacio Manuel Cartes Jara, de déclarer les technologies propres à atténuer les changements climatiques et leurs effets respectifs comme biens publics mondiaux en garantissant le libre accès.

La nouvelle division internationale du travail est un paradoxe total. Les biens en accès libre devraient être ceux dont la consommation n'implique aucune concurrence, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de coût marginal s'ils sont consommés par une personne de plus. En conséquence, lorsque ce bien est créé, plus il y a de monde qui l'utilise, mieux c'est. C'est ce qui caractérise

normalement le savoir, la science et la technologie. Comme l'a dit très justement George Bernard Shaw, si vous avez une pomme et que j'ai une pomme et que nous échangeons ces pommes, alors vous et moi aurons toujours chacun une pomme. Mais si vous avez une idée et que j'ai une idée et que nous échangeons ces idées, alors chacun d'entre nous aura deux idées.

Inversement, lorsqu'un bien devient rare ou est détruit à mesure qu'il est consommé, comme c'est le cas des biens environnementaux, c'est alors qu'il faut en restreindre la consommation afin d'éviter ce que Garrett Hardin appelle la tragédie des biens communs. Pourquoi ne fait-on ce qui est évident? Pire encore, pourquoi fait-on exactement le contraire? Parce que le problème n'est pas technique, mais politique. La nouvelle division internationale injuste du travail n'est rien d'autre que la logique perverse qui consiste à « privatiser les bénéfices et à socialiser les pertes ». Il n'y a rien qui la justifie, si ce n'est le pouvoir. En guise d'illustration, imaginons un instant que la situation soit inversée, et que les producteurs de biens et services environnementaux soient les pays riches, et que les pays pauvres ou à revenu moyen soient les pollueurs. Qui peut douter qu'ils seraient déjà allés jusqu'à nous envahir pour exiger de notre part « une juste indemnisation »? C'est impressionnant, mais le problème des changements climatiques pourrait être maîtrisé avec simplement plus de justice, dans le cas présent de justice environnementale. Malheureusement, comme l'a dit Thrasymaque il y a plus de 2 000 ans dans son dialogue avec Socrate, la justice n'est rien d'autre que ce qui est avantageux au plus fort.

À la fin de 2015, nous nous réunirons à Paris à l'occasion de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Si nous échouons lors de cette conférence et ne parvenons pas à des accords contraignants pour protéger la seule planète que nous ayons, nous pouvons commencer à creuser la tombe de notre civilisation. Mais si nous sommes victorieux, nous célébrerons la vingt-deuxième conférence par le cantique du premier manifeste écologique, écrit en 1225 par Saint François d'Assise, reconnaissant pour son frère le vent, pour l'air et les nuages, le ciel pur et tous les temps.

L'Équateur regarde avec espoir le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique et espère que ce processus conduira à la levée de l'embargo et au retrait de la base de Guantánamo. Il ne s'agira aucunement d'une concession de pouvoir,

mais bien du triomphe de la justice et de la dignité du peuple cubain. J'ai été profondément attristé d'entendre le Président Obama dire qu'il allait mettre fin, ou proposer de mettre fin à 50 années d'embargo, non parce qu'il s'agissait d'une violation du droit interaméricain, du droit international, des droits du peuple cubain, des droits de l'homme, mais parce que cela n'avait pas fonctionné. Il n'y a aucune concession sur ce point : ce dont nous parlons, c'est de la justice et de la dignité du peuple cubain après 50 années de résistance héroïque.

Nos peuples n'accepteront plus jamais la tutelle, l'ingérence ou l'intervention. Leur mémoire est marquée par les abus et la violence du passé, même si l'on nous demande de les oublier et de regarder, dit-on, seulement vers l'avenir. L'Équateur appuie l'Argentine dans son droit souverain sur les îles Malvinas, vestige du néocolonialisme au XXI<sup>e</sup> siècle, tout à fait inacceptable. Nous reconnaissons l'État de Palestine, qui doit être un État Membre de l'Organisation à part entière, avec pour capitale Jérusalem-Est, au sein des frontières établies en 1967.

Nous nous félicitons des accords récemment conclus entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie. L'Équateur aspire à la paix pour la Colombie, et la soutient dans cette entreprise.

L'Équateur exprime également sa solidarité avec le peuple syrien, victime du conflit qui a détruit familles, biens et personnes. Certaines puissances ont fait fi du principe de non-ingérence dans les affaires étrangères et n'ont fait qu'exacerber la violence. Nous souhaitons au peuple syrien de voir la paix rétablie et réaffirmons qu'il est le seul à pouvoir décider de son avenir.

L'Équateur, qui attache un grand prix à sa relation avec l'Afrique, accueillera le quatrième Sommet Afrique-Amérique du Sud en mai 2016, auquel ont été invités tous les pays de ces deux régions. En octobre 2016, nous accueillerons également la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, connue sous le nom d'Habitat III, qui n'a lieu que tous les 20 ans et au cours de laquelle sera élaboré le « Nouveau Programme pour les villes ». Nous croyons fermement au droit à une ville sans exclusive jouissant d'une croissance urbaine durable.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion qui m'est donnée pour dénoncer de nouveau devant le monde entier une catastrophe environnementale 85 fois pire que le déversement d'hydrocarbures par la British

Pétrole dans le golfe du Mexique en 2010 et 18 fois pire que la marée noire causée par l'*Exxon Valdez* en Alaska en 1989. Je veux parler de la pollution causée par la société pétrolière Texaco qui opérait dans l'Amazonie équatorienne jusqu'en 1992, et qui a été rachetée par la multinationale Chevron en 2001. Il y a environ 20 ans, Chevron, troisième plus grande entreprise des États-Unis d'Amérique, a été poursuivie en justice par les communautés autochtones de l'Amazonie touchées par la pollution. Il s'agit d'une affaire strictement civile : *Front de Défense de l'Amazonie contre Chevron-Texaco*.

Chevron a passé la décennie précédente à se battre pour que le procès ne se tienne pas devant les tribunaux de New York, lieu où est domiciliée l'entreprise, mais là où l'infraction présumée a été commise, dans la province de Sucumbios en Équateur. Mais comme la société Chevron a perdu le procès et a été condamnée à payer une grosse somme, elle a passé la décennie actuelle à détruire la réputation de ces mêmes tribunaux avec le même enthousiasme que celui dont elle a fait preuve pour les défendre lorsqu'elle pensait qu'elle pourrait les acheter, et a dépensé des centaines de millions de dollars pour mener une campagne mondiale visant à discréditer l'Équateur.

Les sociétés transnationales doivent cesser leurs pratiques abusives à l'encontre des États et des peuples du Sud. L'Équateur invite les États Membres à participer à l'élaboration d'un traité juridiquement contraignant pour punir les sociétés transnationales qui violent les droits de l'homme ou qui polluent l'environnement.

Nous invitons toutes les personnes présentes à se rendre en Équateur et à plonger leurs mains dans les centaines de nappes de pétrole que la Texaco a laissées derrière elle. Leurs mains en sortiront couvertes de résidus d'hydrocarbures, 20 ans après que cette compagnie pétrolière a quitté le pays. Il s'agit de la main sale de Chevron.

Face à l'arrogance et aux milliards de dollars de Chevron-Texaco, face à l'infamie de cette société corrompue et corruptrice, l'Équateur utilisera l'arme la plus meurtrière jamais inventée : la vérité.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président constitutionnel de la République de l'Équateur de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Rafael Correa, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie.

*M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Morales Ayma** (*parle en espagnol*) : Une fois de plus, c'est un grand plaisir que d'être ici pour exprimer, au nom du peuple bolivien, ce que nous ressentons, ce que nous savons et ce que nous avons fait jusqu'à présent du point de vue de la Bolivie. Comme tout le monde l'a indiqué, cela fait 70 ans que l'ONU a été créée. Il y a 70 ans, l'ONU a été créée pour trouver la paix après les Guerres mondiales. Je pense qu'il est important de faire une évaluation approfondie sur les plans économique, politique, social, culturel et environnemental. Depuis 70 ans qu'elle existe, qu'est-ce que l'ONU a fait? Qu'a-t-elle réalisé? Comme peuvent le constater tous les peuples, les guerres et les invasions persistent après 70 ans d'existence de l'ONU. Quelle est l'origine de ces invasions et de ces guerres dont nous sommes témoins sur certains continents? L'ambition de quelques régions et de quelques pays, les politiques visant à concentrer le capital dans les mains de quelques-uns et de pays dirigés par des oligarchies, avec l'aide de sociétés transnationales et internationales. Par conséquent, je pense que 70 ans après la création de l'ONU, l'objectif d'instaurer la paix et la stabilité dans le monde n'a pas été réalisé.

Ce matin, nous avons entendu différentes allocutions. Nous tous – à commencer par le Président Obama (voir A/70/PV.13), ainsi que les autres Présidents venus d'autres continents, – voulons la paix. Mais je peux dire à tous ceux qui sont présents ici, représentants de tous les peuples du monde, qu'il n'y aura pas de paix sans justice sociale. Certains condamnent le terrorisme, les groupes armés d'insurgés sur certains continents dont ils n'ont jamais pu comprendre les exigences. Certaines puissances ne veulent jamais comprendre comment

ces problèmes peuvent être réglés. J'ai également entendu des discours qui condamnaient les mouvements sociaux, confondant mouvements sociaux et terroristes. Je suis issu des mouvements sociaux, du mouvement autochtone. Nous, au sein des mouvements sociaux, ne sommes pas des terroristes. Nous contribuons au contraire à la paix sociale, ce qui a comme résultats l'égalité, la dignité et la justice.

Je voudrais aussi dire que durant ces 70 années, certains n'ont eu de cesse de défendre le capitalisme. Mais je dois leur dire que le capitalisme a échoué. C'est un modèle qui a échoué. Il n'a apporté à l'humanité, comme tout le monde le dit depuis ce matin, que des crises - humanitaire, financière, énergétique et alimentaire. J'ai entendu plusieurs interventions. Près de la moitié des habitants de la planète souffre de la faim; des millions et des millions sont utilisés pour détruire la Terre nourricière, qu'on appelle en Occident la planète Terre. On a dit ici que 100 milliards de dollars seront mobilisés pour combattre ou réduire le réchauffement climatique. Mais quelqu'un sait-il combien d'argent est dépensé pour détruire la planète?

Combien de millions et de milliards sont dépensés pour intervenir dans d'autres pays? J'ai suivi très attentivement les propos de mon frère, M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, qui déplorait le sort du peuple libyen et du peuple syrien. À quoi est dû le sort tragique des peuples libyen et syrien? N'oublions pas que le Gouvernement des États-Unis a reçu Kadhafi sur son territoire, or ce matin ils l'ont traité de tyran. Officiellement, l'objectif de l'intervention militaire de l'OTAN et des États-Unis était de renverser le prétendu tyran, qui était Président à l'époque. Toutefois, le véritable objectif n'était pas M. Kadhafi, mais plutôt le pétrole libyen. La question que doivent se poser les membres est la suivante. À qui appartient le pétrole libyen? Au peuple libyen, à l'État libyen ou en fait à quelques multinationales nord-américaines et européennes? De faux arguments ont été invoqués pour intervenir et aujourd'hui, le pauvre peuple libyen est brisé, mais on ne s'y intéresse plus car les ressources économiques et naturelles se trouvent déjà entre les mains des multinationales. Voilà ce qu'est le capitalisme.

Nous pourrions évoquer les divers pays envahis avant et après la création de l'ONU, sans parler de la situation en Syrie et dans plusieurs autres pays. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le capitalisme n'est pas une solution pour la vie, et encore moins

pour l'humanité. C'est là que nos points de vue sont diamétralement opposés.

Parfois, ici, certains présidents prononcent des demi-vérités, sans avouer ce qui se passe véritablement dans le monde. Je tiens à dire que, même si certains pensent vivre mieux, ce n'est pas avec une telle politique qu'on réglera un jour les problèmes sociaux et humanitaires. Le vivre bien, ou le bon vivre, comme l'a décrit notre frère, le Président de l'Équateur, est la synthèse du socialisme communautaire. Le vivre mieux, lui, est la synthèse du capitalisme. Il y a une énorme différence. Le bon vivre consiste non seulement à vivre en solidarité et en complémentarité avec les êtres humains, mais également en harmonie avec la Terre nourricière. Pour nous, qui sommes issus des mouvements sociaux, en particulier du mouvement autochtone, tout se résume à la Terre nourricière. Nous sommes convaincus que l'être humain ne peut vivre sans la Terre nourricière, alors que la Terre nourricière se porte mieux sans l'être humain.

Je sais que beaucoup ne comprendront pas, mais je dois aussi leur dire que selon ce mode de vie, les services de base ne peuvent être privatisés et c'est là la grande expérience que nous avons menée. En Bolivie aussi, les services de base étaient privatisés. L'eau était privatisée, l'énergie était privatisée, la lumière était privatisée, les télécommunications étaient privatisées, et nous avons modifié la Constitution pour y inscrire les services de base en tant que droit fondamental qui ne peuvent en aucun cas être privatisés, car c'est de l'eau dont nous parlons, et l'eau c'est la vie.

Toujours en ce qui concerne le vivre bien, nous sommes convaincus également que les ressources naturelles ne doivent jamais être aux mains de pays étrangers ou de multinationales. Je vais parler de ma modeste expérience depuis que je suis arrivé au pouvoir. En réponse aux revendications de mon peuple et des forces sociales boliviennes, le 1<sup>er</sup> mai 2006, rendant un juste hommage aux travailleurs, nous avons nationalisé les hydrocarbures et nous sommes réappropriés cette ressource naturelle, car comme nous l'avions affirmé durant la campagne, nous ne pouvons supporter ni maîtres ni patrons, mais uniquement des associés. Qu'on se le dise. Avant mon arrivée au pouvoir, les revenus pétroliers de la Bolivie s'élevaient à peine à 300 millions de dollars. Suite à la modification de la loi sur les hydrocarbures et à la nationalisation, l'année dernière, nos revenus pétroliers ont atteint 5,6 milliards de dollars. Les membres peuvent-ils imaginer la quantité

d'argent dérobée à la Bolivie sous ce système néolibéral, sous cette domination impériale? Nous sommes passés de 300 millions de dollars en 2005 à 5,6 milliards en 2014. Pour un pays de 10 millions d'habitants, des ressources économiques aussi importantes sont synonymes de libération économique. C'est pourquoi nous sommes convaincus que les ressources naturelles doivent appartenir aux peuples et être administrées par l'État. Pour nous, cela nous a permis de nous libérer économiquement. C'est la raison pour laquelle nous ne croyons pas dans le capitalisme. Pourquoi intervient-on dans les pays étrangers? Pour s'approprier ses ressources naturelles et continuer de concentrer le capital entre les mains d'un petit nombre.

Deuxièmement, je tiens également à souligner qu'une énorme responsabilité nous attend à Paris en décembre en ce qui concerne l'environnement. En tant que Présidents, nous devons recueillir les propositions de nos peuples, tout du moins selon moi, qui consulte mes frères et sœurs boliviens. Nous devons adopter des politiques, des programmes et des projets afin de soigner et d'assainir la Terre nourricière, la planète Terre, comme disent les Occidentaux. Si nous nous dérobons à cette responsabilité de sauvegarder la Terre nourricière, les générations futures nous en tiendront pour responsables.

Je voudrais une nouvelle fois faire part de mon expérience personnelle, et je suis désolé de parler encore de moi. Lorsque je me déplace à l'intérieur de la Bolivie, je constate que mes frères et sœurs ne savent même plus quand c'est le printemps, quand c'est l'été et quand c'est l'automne. Un jour, mes camarades des tropiques m'ont appelé à une ou deux heures du matin pour me demander ce que je faisais. J'ai répondu que j'étais couché et leur ai demandé ce qu'ils faisaient. Ils m'ont répondu qu'ils allaient sortir de chez eux pour se rendre au fleuve. Je leur ai demandé pourquoi. « Parce qu'il fait trop chaud et qu'on ne peut pas dormir », m'ont-ils dit. À la maison, ils n'ont pas encore de douche et ils vont donc en famille jusqu'au fleuve en pleine nuit pour échapper un peu à la canicule. Combien sont-ils dans ce cas alors que la hausse des températures est inférieure à 1°C? Que se passera-t-il si la hausse atteint 2°C? Certains experts ont calculé que si nous n'endiguons pas ce réchauffement, les températures pourraient augmenter de 4 à 5°C d'ici à 2030. Je suis au regret de dire que les générations futures seront anti-impérialistes et anticapitalistes car tout cela est l'héritage du capitalisme. Et maintenant, pour couronner le tout, le Nord nous demande de jouer les gardes forestiers. Mais nous ne serons pas les gardes

forestiers du Nord, et ce n'est pas à nous d'assumer les responsabilités et les obligations qui sont les siennes à l'égard des pays en développement.

Telle est l'autre tâche qui nous incombe. Et c'est pourquoi à Paris nous devons faire preuve d'un vrai sens des responsabilités afin de secourir la Terre nourricière. La Bolivie va organiser un rassemblement international des mouvements sociaux, qui se tiendra en Bolivie du 10 au 12 octobre. Nous invitons les délégations présentes, au cours des prochaines semaines, à y apporter leur contribution en transmettant les propositions de leurs peuples, sans dépendre des initiatives de l'Empire nord-américain ou des multinationales. L'époque n'est plus aux politiques imposées de l'extérieur.

Ce matin, j'ai écouté deux allocutions très intéressantes et fort différentes, celles du Président Obama et du Président de la Chine. Que nous offre le Président Obama pour assurer la sécurité de son pays et de ses alliés et lutter contre le terrorisme? La guerre et l'interventionnisme. Que nous offre le Président de la Chine? L'aide et la coopération. Cet État n'est pas expansionniste et je l'en remercie.

Les mouvements sociaux génèrent l'unité, l'unité en vue de la libération, l'intégration en vue de la libération, et non pas des politiques d'invasion à des fins de domination. Nous avons là de profondes divergences. Je salue les propos du Président chinois, qui nous a offert assistance et coopération. Nous comprenons la manière de diriger de ce pays. Alors que nous savons également, grâce aux médias, que les États-Unis sont endettés vis-à-vis de la Chine. Eh bien, c'est leur problème – espérons juste que la presse ne mente pas – c'est véritablement leur problème. Mais ils continuent de menacer d'intervenir et de dominer les peuples du monde entier.

Il y a un point qui suscite le débat. Ce matin, certains ont parlé des démocraties. Je dirais qu'il existe deux sortes de démocraties. Il y a les démocraties des peuples et les démocraties des multinationales. Il y a la démocratie des mouvements sociaux car nos peuples s'organisent en mouvements sociaux. Or, en quoi consiste cette démocratie des mouvements sociaux? Il ne s'agit pas uniquement d'une démocratie représentative et participative. D'après mon expérience, auparavant comme dirigeant syndical et maintenant comme Président, nous prenons constamment des décisions avec les dirigeants. Mais il subsiste toujours quelques différences : certains secteurs sont très ambitieux, et leurs revendications sont parfois même irréalistes, voire

non souhaitables. Mais le peuple comprend que les politiques et les programmes sont décidés de manière conjointe. Notre responsabilité est de savoir comment accéder à ces demandes et comment mettre en œuvre les programmes et propositions socioéconomiques.

Avec l'autre type de démocratie, qui est censée être représentative, le vote prend fin le jour des élections. Et ensuite, qui gouverne? Soyons honnêtes. Ce n'est pas le Président Obama qui gouverne; ce sont les banquiers, les chefs d'entreprises et les multinationales. Quel genre de démocratie est-ce là? On ment au peuple, qui va voter, pour ensuite ne pas gouverner. J'ai entendu un candidat dire dans les médias qu'il finançait aussi bien les républicains que les démocrates. « Je les commande », a-t-il ajouté. Ce n'est pas de la démocratie; c'est du capitalisme. De graves problèmes s'annoncent pour l'humanité. C'est pourquoi nous sommes convaincus que, si nous voulons mettre fin à la pauvreté, il faut en finir avec le système capitaliste. Il n'y a pas d'autre moyen.

Et ce n'est pas tout. Je suis convaincu que ce nouveau millénaire doit être celui des peuples, et non pas celui des hiérarchies ou des monarchies. Je respecte néanmoins le droit de certains à choisir la monarchie, si c'est leur choix, nous le respectons. Mais la monarchie ne doit pas être exportée depuis l'Europe vers l'Amérique latine. Il faut en finir avec cela. Finissons-en avec les oligarchies et surtout avec l'anarchie financière comme celle qui existe en ce moment. C'est pourquoi nous avons l'obligation de lutter tous ensemble contre les problèmes que nous rencontrons. Pourtant, 70 ans après la création de l'ONU, même s'il n'y a plus de coups d'État militaires, des coups d'État plus subtils sont commis, ici sous forme d'espionnage, là en détournant des avions présidentiels. Je n'arrive pas à comprendre à quelle époque nous vivons. Nous avons actuellement des bases militaires. C'est pourquoi, honnêtement, je ne partage pas ce type de politiques.

Or, je ne sais vraiment pas si les opposants arrêtés avaient tort ou raison lorsqu'ils disaient qu'on ne peut pas emprisonner des idées. Regardons autour de nous, des terroristes, des criminels, des présidents qui ont violé les droits de l'homme après avoir tué 30, 40, 50 ou 70 personnes, des corrompus qui font le voyage jusqu'aux États-Unis. Si nous voulons lutter contre le terrorisme, la criminalité et les trafiquants de drogue, pourquoi donc ces trafiquants, ces terroristes et ces personnages corrompus qui ont enfreint les droits de l'homme ne sont-ils pas expulsés des États-Unis et jugés

dans leur propre pays? Je n'arrive pas à comprendre comment les États-Unis peuvent être un repaire de corrompus et de criminels, mais c'est la vérité. Certaines autorités et certains gouvernements se demandent pourquoi nous n'adhérons pas à l'impérialisme ou au capitalisme.

Je voudrais par ailleurs profiter de l'occasion pour signaler qu'un autre sujet de préoccupation n'a pas été évoqué par certains présidents : il s'agit de la question de la migration. Les migrants sont considérés comme des criminels et sont expulsés. Je m'exprime en tant qu'habitant du continent Abya Yala, aujourd'hui appelé Amérique. Il y a 500 ans, les Européens nous ont envahis. Les avons-nous considérés comme des criminels? Mes ancêtres ont-ils pourchassé ceux qui nous ont envahis? Pourtant, ils ont mené des politiques d'extermination à l'encontre des peuples autochtones. Ils sont venus piller nos ressources naturelles. Aucune mesure ni aucun programme n'a été mis en place pour les expulser. À présent que certains de nos frères quittent l'Amérique latine pour aller travailler en Europe ou aux États-Unis, ils sont considérés comme des criminels et pourchassés.

Dans le système capitaliste, l'argent dispose de paradis fiscaux, mais les êtres humains connaissent l'enfer de la misère et les migrants sont expulsés. Je voudrais donc proposer d'œuvrer tous ensemble pour instaurer la citoyenneté universelle. Nous avons tous le droit de vivre n'importe où dans le monde. La mondialisation doit certes servir au commerce ou à la finance, mais elle doit en outre concerner tous les êtres humains du monde entier. Nos frères les migrants ne doivent jamais être expulsés. Pour sa part, la Bolivie n'expulse jamais qui que ce soit. En Bolivie, les entreprises ne sont plus là pour accommoder les partenaires ou les propriétaires, elles sont là pour fournir des services au pays.

Une autre question importante – celle du trafic de drogues – est un héritage de plus du capitalisme. Nous avons nationalisé et même régionalisé, avec la coopération de plusieurs pays d'Amérique du Sud, la lutte contre le trafic de drogues. Il importe de bien connaître les données de l'ONU. Le trafic de drogues est clairement géré à des fins géopolitiques. Il suffit de regarder les chiffres de l'ONU. Il suffit de regarder certains pays d'Amérique du Sud, de même que certains pays d'autres continents, où il y a des bases militaires et où sont investis des millions de dollars. Or, quels sont les résultats? Zéro. Au contraire, le trafic de drogues a même augmenté. Alors qu'en fait, là où la lutte contre le trafic de drogues est nationalisée, comme en Bolivie,

les chiffres sont meilleurs, sans pour autant avoir de base militaire ni recevoir de l'aide de l'Administration de la répression du trafic des stupéfiants des États-Unis, et sans disposer des ressources économiques que les États-Unis devraient nous fournir au titre des responsabilités partagées. Je ne réclame nullement cette aide, même si je remercie l'Europe de contribuer sans condition à cette lutte. On voit bien les résultats de la lutte contre le trafic de drogues.

Je voudrais dire une fois encore que l'on nous accuse, nous les gouvernements de pays anti-impérialistes, de ne pas respecter les règles et d'être des trafiquants de drogues, tandis que l'on félicite les pays pro-impérialistes et procapitalistes où le trafic de drogues s'est accru, de leurs efforts.

Quel mensonge! Ce n'est pas que je me plains, mais je voudrais demander aux membres de jeter un coup d'œil sur les statistiques concernant la lutte contre le trafic de drogue. Heureusement, d'autres pays ont bien compris les résultats que nous avons obtenus en Bolivie; on parle aujourd'hui du modèle bolivien de lutte contre le trafic de drogue. Nous avons dit que jamais nous ne ferons disparaître complètement la production de coca, mais nous ne permettrons pas non plus que la feuille de coca soit cultivée librement. Si nous avions plus de technologie, plus de radars par exemple, les résultats obtenus auraient été bien meilleurs qu'ils ne le sont déjà. J'ai hérité de l'ancien Gouvernement plus de 30 000 hectares de plantations de feuilles de coca. Cette année, et sans qu'aucun paysan ne perde la vie, nous en sommes à 20 400 hectares, destinés à la consommation traditionnelle de la feuille de coca. Qu'on regarde donc les statistiques de l'ONU et celles des autres pays du monde.

Je me joins aux nombreux autres Présidents pour me féliciter de l'accord entre Cuba et les États-Unis d'Amérique en vue du rétablissement de leurs relations diplomatiques. Mais je voudrais rappeler, et j'espère ne pas trop fatiguer mes auditeurs, que quand j'ai pris mes fonctions de Président, l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique – il y en avait encore un à l'époque – m'a rendu visite et m'a donné des ordres : « Président Evo, vous ne pouvez pas avoir de relations diplomatiques avec Cuba, le Venezuela ou l'Iran ». Puis arrive un groupe de représentants du Congrès américain et ils me disent : « Président Evo, vous ne pouvez pas avoir de relations avec ces trois pays ». Bien entendu, j'ai refusé. J'ai dit : « Si nous en avons les moyens, nous aurions des ambassades dans tous les pays de la planète. Personne

ne me dira avec qui je peux avoir ou ne pas avoir de relations diplomatiques ». Depuis lors, je n'ai jamais accepté d'ordres des États-Unis m'autorisant – ou pas – à avoir des relations diplomatiques avec Cuba ou l'Iran. Et voilà que maintenant les États-Unis d'Amérique ont des relations diplomatiques avec l'Iran et Cuba. Je les en félicite et j'espère qu'ils auront bientôt des relations diplomatiques avec le Venezuela.

Les relations diplomatiques avec Cuba ne devraient pas s'arrêter à un simple échange d'ambassadeurs. Notre grand rêve à nous, peuple bolivien, c'est que les États-Unis rendent Guantánamo à Cuba et que l'embargo économique soit levé une fois pour toutes. Nous espérons que les déclarations faites par le Président Obama ce matin seront suivies par des gestes concrets en faveur de la levée du blocus économique.

Le Président Castro, mon frère, a dit à juste titre que nous avons fait de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes une zone de paix. Certes, il reste un petit problème en Colombie avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Mais, heureusement, grâce à l'appui et à la médiation de Cuba, nous entendons parler – et nous nous en réjouissons – d'un accord préliminaire entre les FARC et le Gouvernement colombien. Nous saluons les efforts et la patience du Président Santos Calderón pour parvenir à cet accord. Mais je tiens à dire à mes compagnons des FARC que les révolutions armées, c'était dans les années 50, 60 et 70; de nos jours les révolutions se font par les urnes, la prise de conscience et la lutte démocratique. C'est du moins notre expérience. Et on peut ainsi changer la situation socioéconomique, pas seulement ici sur ce continent, mais sur d'autres également. Quand des groupes ou des pans de la société ont raison et luttent pour la dignité et la souveraineté, le peuple appuie cette lutte, cette quête de libération. Nous nous félicitons vraiment de cet accord.

Un autre problème sur notre continent est celui des îles Malvinas. Toutes mes excuses à l'Argentine, mais les îles Malvinas n'appartiennent pas qu'à l'Argentine, mais à toute l'Amérique latine aussi. Comment peut-on vouloir contrôler à tant de milliers de kilomètres de distance une île qui est si proche de notre continent? Cela doit cesser. Nous en appelons à la compréhension pour régler ces problèmes qui subsistent encore.

Nous avons aussi une autre question en souffrance à La Haye. Je salue au passage la présence de mes frères chiliens, qui sont en train de me filmer et de m'écouter attentivement. Il y a 136 ans, et le peuple chilien n'y

est pour rien, un groupe d'oligarques, soutenus par les multinationales britanniques, nous a envahis pour des raisons économiques. Juste pour rafraîchir la mémoire des membres, cette invasion a commencé le 14 février 1879. Le premier acte de résistance s'est produit le 23 mars de la même année, après plus d'un mois d'invasion. Je voudrais souligner ce qui suit : après maints engagements pris et offres faites par le Chili, ce dont je me félicite, j'ai le grand regret de dire qu'aucun n'a été honoré.

C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers la Cour internationale de Justice, car la Bolivie est un pays pacifique en vertu de sa Constitution. Nous n'avons pas une mentalité expansionniste qui nous pousse à envahir nos voisins. Voilà pourquoi nous avons saisi la Cour. Malheureusement, certains responsables chiliens – pas tous – disent qu'il n'y a aucune affaire en souffrance avec la Bolivie. Récemment, la Cour a affirmé le contraire et s'est déclarée compétente pour connaître de l'affaire entre le Chili et la Bolivie. C'est avec humilité et une profonde dignité que la Bolivie se félicite du fait que la Cour internationale de Justice, l'organe judiciaire mondial suprême créé par les Nations Unies, ait reconnu qu'il y a avait un problème en souffrance.

Je voudrais dire à mes frères chiliens, et en particulier au peuple chilien, que notre objectif n'est pas qu'il y ait un gagnant et un perdant. Tout ce que nous voulons, c'est régler ce problème par le dialogue, pour le bien de nos peuples. Voilà notre souhait en tant que Boliviens. Il ne s'agit pas de faire du mal à qui que ce soit. Nous sommes deux voisins, deux frères. Pendant combien de temps allons-nous encore vivre en conflit? Tout ce que nous voulons, c'est que tous les engagements soient respectés. Je me félicite de l'appui de tous à cet égard. Je comprends parfaitement la grande solidarité qui existe sur cette question, de la part d'anciens présidents, de gouvernements, de mouvements sociaux et d'institutions. M. Kofi Annan, ex-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a appuyé fort opportunément cette quête, en disant qu'il fallait régler la question de l'accès à la mer. Le pape François mais aussi Jean-Paul II nous ont aussi exprimé leur appui. Ce n'est un secret pour personne. Quatre anciens Présidents des États-Unis et trois prix Nobel de la paix ont aussi dit qu'il fallait régler la question de l'accès à la mer. Il ne s'agit pas simplement d'une revendication, mais de notre droit. Tôt ou tard, grâce à la justice et avec le soutien du monde entier, nous retrouverons un accès souverain au Pacifique. Nous espérons que sera par le

biais du dialogue et de la concertation, pour le bien de nos peuples.

En conclusion, je voudrais me féliciter de l'action de l'ONU. Il y a deux semaines, nous avons appris par la presse que les ambassadeurs et les représentants des gouvernements du monde entier avaient fait leurs (voir résolution 69/327) les principes et valeurs du mouvement autochtone andin qui sont « ama suwa, ama llulla et ama qhila », autrement dit « ne pas voler, ne pas mentir, ne pas être oisif ».

Ces valeurs me viennent de la famille. J'applique ces valeurs, en tant que Président, comme le font le Vice-Président et le Gouvernement. C'est pourquoi nous avons fait des progrès en si peu de temps. Les membres savent que la Bolivie n'est plus la même. Nous sommes arrivés au pouvoir quand la Bolivie était classée avant-dernier pays du continent et à la dernière place en Amérique du Sud. Grâce à la lutte menée par le peuple bolivien, à nos mouvements sociaux et au programme maintenant en place, la Bolivie n'est plus un petit pays mal vu comme avant, et ce, grâce également aux politiques que j'ai mentionnées il y a quelques instants. C'est pourquoi ces valeurs – ne pas voler, ne pas mentir, ne pas être faible – doivent être la norme pour une gouvernance transparente et honnête au service des peuples du monde entier. Au nom du mouvement autochtone de Bolivie et de la région des Andes, je suis extrêmement reconnaissant à l'ONU d'avoir adopté ces valeurs.

Je saisis également cette occasion pour saluer et souligner le travail conjoint réalisé avec l'Argentine, le Groupe des 77 et l'Assemblée générale en vue de l'adoption des Principes fondamentaux des opérations de restructuration de la dette souveraine (résolution 69/319) et des limites nécessaires à la voracité transnationale des fonds voutours. Ces fonds sont un moyen de plus d'étrangler et de faire plier les économies des peuples souverains, ce que nous refusons catégoriquement aujourd'hui. C'est un moyen de défendre la souveraineté économique des pays.

Enfin, je tiens à saluer tous les messages de notre frère le pape François. Ma mère m'a élevé dans le catholicisme. Malheureusement, j'ai été déçu par l'Église catholique à cause de certains mandarins de l'Église. Le pape François, un frère qui remet en cause le capitalisme et ne se soumet pas au dieu de l'argent, m'a remonté le moral et je suis aujourd'hui plus catholique qu'avant. Je tiens vraiment à saluer le message de paix du pape François et je dis vraiment maintenant : « j'ai un pape ». Je sais que le pape François, lors des messes et

des cérémonies religieuses, nous donne sa bénédiction et prie pour nous. Pour défendre la vie et la paix, il risque sa vie, et nous devons donc défendre et aider notre frère le pape François. C'est tout ce que je demande.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*S. E. M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour** (*suite*)

##### **Débat général**

##### **Allocution de M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan.

*M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Abdullah** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je suis très heureux, au nom de la République islamique d'Afghanistan, de présenter mes sincères félicitations au Président pour son élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je remercie en outre vivement le Secrétaire général, M. Ban-Ki-moon, pour sa gestion directe de l'Organisation en cette période très difficile.

L'état du monde aujourd'hui, 70 ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, une organisation unique en son genre, est, au mieux, contrasté. Alors que la Charte qui venait d'être élaborée faisait du maintien de la paix et de la sécurité internationales ses principes essentiels après la Seconde Guerre mondiale, aujourd'hui, un ensemble de menaces, ayant pour la plupart des causes humaines, mettent à rude épreuve les sociétés partout dans le monde et menacent la sécurité, les droits fondamentaux, la dignité,

notre écosystème, les soins de santé, la viabilité des États, la gouvernance, la cohésion nationale et locale, et même l'identité culturelle et religieuse. Elles posent également un sérieux défi au mandat, à la structure et aux ressources actuels de l'ONU, ainsi qu'à la façon habituelle de s'attaquer aux problèmes mondiaux.

L'Organisation fait de son mieux pour ne pas se laisser distancer par un environnement qui évolue et s'y adapter mais, si nous considérons les sept dernières décennies, nous observons que nos prédécesseurs ont fait de leur mieux pour faire face à une litanie de conflits, de courses aux armements, de bouleversements sociaux et économiques, d'affrontements idéologiques et de rivalités géostratégiques. Cependant, le monde et l'ONU n'ont jamais connu de changements aussi rapides, qu'ils soient constructifs ou néfastes. Des variations aussi brusques font que les attentes et les exigences immédiates de solutions et de réponses sont plus fortes. Ces tâches monumentales, associées à la croissance démographique, à une mobilité sans précédent, à la connectivité et à l'accès au savoir-faire lié aux technologies de l'information et des communications exigent des négociations constantes, des cadres juridiques et de nouvelles compétences en matière de gestion et de direction, mais elles impliquent également des risques et des inquiétudes liées à la sécurité.

Dans le même temps, tandis que le monde rétrécit et que le village humain s'agrandit, nous sommes confrontés aux aspects exécrables de la mondialisation et de l'interdépendance. Nous assistons à l'émergence de sociétés de nantis et de laissés-pour-compte, de sous-groupes, de populations marginalisées, de l'extrême pauvreté, de la corruption au sommet, de l'injustice, de la répression, du sectarisme, du terrorisme et de la criminalité, entre autres. Tôt ou tard, l'ONU et d'autres organisations spécialisées et multilatérales devront être prêtes à fixer les objectifs à atteindre et à fournir le cadre nécessaire à la prise de décisions. Nous demandons instamment à ce que les futures réformes tiennent compte des besoins de notre époque et soient en mesure de faire preuve de souplesse et d'accélérer la gestion des problèmes pour accomplir cette tâche.

Je voudrais m'arrêter sur la situation de mon pays, parfait exemple de pays en transition exposé à une multiplicité de risques et de menaces, se trouvant en première ligne de notre lutte contre le terrorisme international et l'extrémisme. L'Afghanistan souffre, et sa population exige des solutions concrètes, vérifiables et durables. La présence de sanctuaires terroristes et

de réseaux d'appui au terrorisme au Pakistan continue de créer des problèmes en Afghanistan. On sait que le réseau Haqqani est l'un des principaux coupables. Il doit être démantelé, ce que nous avons exigé par le passé.

Nos exigences sont légitimes, car notre peuple continue de souffrir aux mains d'éléments terroristes qui pénètrent en Afghanistan et prennent sans discrimination nos concitoyens pour cibles. Cette question doit être réglée de manière bilatérale, avec la facilitation de partenaires internationaux de confiance. À titre d'exemple, ces dernières 48 heures, des centaines de militants, dont certains sont des combattants étrangers, ont organisé des attaques dans la province de Kunduz, où des combats violents font rage. La veille, plus de 10 spectateurs ont été tués, et de nombreux autres ont été blessés, lorsqu'une bombe a explosé dans un stade de Paktika.

Ces tentatives ne réussiront pas à nous faire plier, pas plus qu'elles n'ont réussi à d'autres occasions ces dernières années. Plus globalement, l'Afghanistan continue d'être la victime d'organisations terroristes et d'extrémistes violents, notamment de cellules similaires à Daech qui tentent de s'y implanter. Un autre élément est clair pour tous les Afghans sans exception : si ces organisations ne bénéficiaient pas d'un système d'appui extérieur, d'accès à des armes et des munitions, de zones de repos et d'hôpitaux, de financement et d'entraînement qui leur sont fournis dans le cadre d'une collusion stratégique avec certains acteurs puissants dans notre région, cette guérilla sourde serait terminée depuis bien longtemps.

Nous appelons le Pakistan à tenir la promesse que ses dirigeants nous ont faite il y a quelques mois, lorsqu'ils ont accepté de prendre des mesures pour réprimer les groupes terroristes, c'est-à-dire les ennemis de l'Afghanistan. Nous avons accepté de recalibrer nos relations et notre contribution en faveur de pourparlers de paix avec les Taliban. Les événements ont pris une tournure bien différente lorsqu'il a été révélé que le chef des Taliban était mort depuis plus de deux ans et que cet épisode était une imposture. Une perte de confiance pourrait avoir des conséquences irréparables pour toutes les parties. Nous devons tirer les enseignements de ce qui s'est passé.

Cela fait maintenant un an que nous avons formé le Gouvernement d'unité nationale. Je suis très heureux d'informer l'Assemblée générale que l'Afghanistan a franchi des étapes majeures au cours de l'année écoulée. Grâce à la générosité exemplaire de nos amis, les progrès

accomplis en Afghanistan au fil des 14 dernières années ne peuvent pas être minimisés. Nous avons réussi à accorder la priorité aux besoins des plus vulnérables, à améliorer les niveaux de vie, à permettre aux garçons et aux filles d'avoir accès à l'éducation et à améliorer la qualité des soins de santé. L'espérance de vie a augmenté d'environ 20 ans depuis 2001, et les Afghans vivent désormais bien au-delà des 40 années qui étaient jusqu'alors la norme. Il convient particulièrement de noter l'amélioration de la santé des femmes et des enfants, ce qu'illustrent la hausse de 54 % du nombre d'enfants délivrés et la baisse de 62 % de la mortalité infantile.

Grâce à l'importance que le Gouvernement accorde à l'égalité des sexes et des chances et à l'équité, la participation politique des femmes s'est également consolidée. Pendant la période électorale de 2014, 35 % des électeurs étaient des femmes. Elles représentent désormais 11 % des postes de juges, et une hausse de 20 % supplémentaire est attendue grâce aux femmes en formation. En outre, nous sommes également en train de renforcer les lois et réglementations qui portent sur la torture, et nous prenons les mesures nécessaires pour prévenir tout acte de torture et engager des poursuites contre tout individu qui serait impliqué dans de tels actes, conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture.

Nous remercions sincèrement la communauté internationale de l'appui exemplaire qu'elle nous a accordé et de la générosité et de la patience qu'elle a inlassablement témoignées à notre nation déchirée par la guerre. Je voudrais tout particulièrement mentionner les États-Unis d'Amérique, l'OTAN, l'Union européenne et toute la communauté des donateurs qui ont accepté que leurs soldats versent leur sang et que leurs agents civils se sacrifient, et qui nous ont apporté leur expertise et leurs encouragements.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, l'intensification récente des problèmes de sécurité a ralenti la mise en place des institutions d'État et notre progression générale. Mais, par leur patriotisme et leur résilience, nos forces nationales de sécurité ont prouvé qu'elles étaient prêtes à relever les défis que leur lancent les Taliban et les entités terroristes et extrémistes violentes qui leur sont affiliées. En outre, le Président Ghani et moi-même avons donné la priorité à un programme complet de réformes afin d'éradiquer la corruption dans notre société et nos institutions et de promouvoir la transparence et l'efficacité à tous les échelons du Gouvernement et du pouvoir judiciaire,

ainsi qu'aux niveaux national et sous-national. Une importante composante de ce programme de réforme concerne la nécessité de modifier les travaux de nos institutions électorales afin de renforcer la crédibilité et l'intégrité de nos futures élections. À cet égard, la commission de réforme a récemment présenté un ensemble complet de recommandations et nous sommes en train de définir les mesures idoines à leur application. Nous sommes convaincus que ces efforts contribueront grandement à consolider la démocratie participative dans notre pays.

Outre les difficultés sur le plan de la sécurité, la menace du trafic de drogues en Afghanistan est lourde de répercussions sur l'économie et la société. Cependant, nous avons élaboré un nouveau plan d'action complet pour lutter plus efficacement contre l'économie de la drogue. Nous apprécions les contributions faites par les donateurs, en particulier l'assistance apportée par les États-Unis. Nous sommes déterminés à atteindre notre objectif décennal qui est de triompher définitivement de la drogue.

La coopération régionale sur la question des drogues est un autre pilier majeur de notre stratégie. Au-delà de la coopération en matière de lutte contre les stupéfiants, le Gouvernement d'unité est déterminé à renforcer la participation régionale, à mettre en place des relations constructives basées sur des formules avantageuses pour tous, et à faire de l'Afghanistan un centre névralgique pour l'énergie, le commerce, le transit, les transports, les pipelines et la fibre optique. À la sixième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui s'est tenue à Kaboul récemment, il a été convenu d'œuvrer à des moyens de développer et de consolider les partenariats en vue de promouvoir la coopération et l'intégration économiques régionales en Afghanistan et dans toute la région. Des exemples de réussite se font déjà connaître, comme le Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie Centrale et en Asie du Sud et le pipeline Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, lesquels vont faire de l'Afghanistan une passerelle qui reliera la Chine et l'Inde au Moyen-Orient et à l'Europe, via l'Asie du Sud et l'Asie centrale.

Mon gouvernement est fermement déterminé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), avec l'appui de la communauté internationale, tout en réalisant le reliquat des objectifs et cibles du Millénaire pour le développement.

Je tiens à ajouter la voix de l'Afghanistan à l'appel à la réforme du Conseil de sécurité afin de le rendre plus inclusif, plus représentatif et plus transparent. À l'instar de la plupart des États Membres, nous convenons que le Conseil de sécurité a besoin de réformes globales urgentes s'il veut mieux pouvoir s'attaquer aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Mon gouvernement appuie les droits inaliénables du peuple palestinien. Nous réaffirmons notre position de longue date selon laquelle la solution des deux États est la meilleure garantie d'un règlement durable à long terme de ce conflit.

En outre, je tiens à faire part de ma condamnation la plus énergique des terribles actes qui sont commis à l'encontre de l'humanité par toutes les parties en Syrie, en particulier par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Les Syriens et les Iraquiens souffrent. En tant que pays ravagé par la guerre, nous ressentons leur douleur, leur sentiment de dépossession et leur traumatisme. Je demande à la communauté internationale de prendre sans tarder des mesures d'urgence pour faciliter une solution politique par le biais de pourparlers.

Nous comptons sur l'Organisation des Nations Unies pour rester à nos côtés au cours des prochaines années tout au long de notre décennie de la transformation. Nous espérons que le rôle d'appui joué par la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies sera réajusté de manière stratégique à mesure que nous avancerons. À cet égard, nous nous félicitons des résultats des travaux de la Commission d'examen tripartite visant à définir les principes directeurs de l'engagement futur de l'ONU en Afghanistan.

En guise de conclusion, je voudrais réaffirmer l'attachement inébranlable de mon gouvernement à la promotion des principes mêmes sur lesquels l'ONU a été fondée. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui continu de la communauté des nations représentées au sein de l'Organisation, nous atteindrons notre objectif commun d'un Afghanistan pacifique, stable et prospère, qui serve de catalyseur à la sécurité et à la prospérité de notre région et au-delà.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan, est escorté de la tribune.*

*La séance est levée à 22 h 50.*